

Télévision

Femme de pierre: bâiller au lieu de brailler



LOUISE COUSINEAU

Quand je pense que du monde a osé se plaindre du Gala de l'ADISQ il y a deux dimanches! Pas de concept, pas de joie de vivre et ci et ça. Je peux vous dire que ce dernier dimanche, je me suis terriblement ennuyée de l'ADISQ. Parce que je m'ennuyais royalement.

J'avais ri en voyant l'imitation de Claude Ryan donner une dictée à deux boss de la SQ à Rira bien... mais à compter de 19 h 30, on ne riait plus du tout. D'abord avec ce 20^e anniversaire de Loto-Québec à Télé-Métropole, où Pierre Verville n'a jamais su être comique. À 20 h, j'étais mûre pour n'importe quoi.

N'importe quoi, je l'ai eu. Un téléfilm intitulé *Femme de pierre* à Radio-Canada. On a le droit d'être plus exigeant d'un téléfilm que d'un téléroman: après tout, leur auteur n'en fait pas un par semaine, donc il a le temps de soigner, lécher, refaire, peaufiner.

Mais *Femme de pierre* souffrait d'un scénario troué et d'une réalisation à l'avenant. Une idée intéressante au départ: une femme ne se remet pas de la mort de son fils. J'aurais aimé pleurer toutes les larmes de mon corps. Hélas, les larmes me sont venues en bâillant.

Mado (Louise Marleau) est belle, avocate et amoureuse d'un médecin (Gilles Renaud) qu'elle va épouser. Mais voilà que le bonhomme confortable se volatilise lorsque Alexandre, son fils adolescent, avale du cyanure en faisant une expérience de chimie à la maison.

Selon la publicité de Radio-Canada, on est supposé se demander pourquoi le beau Alexandre (Patrick Labbé) a avalé du cyanure. En fait, on l'a vu faire ça distraitemment, en prenant une gorgée dans une de ses éprouvettes. Comme si la chose était crédible. Et courir dans la chambre de sa mère pour avoir de l'aide. Impossible à croire à autre chose qu'un accident. De toute façon, on se demande pourquoi un prof lui a donné du cyanure à l'école. On a beau croire que les enseignants sont des irresponsables, je ne pense pas qu'aucun d'entre eux puisse distribuer le vieux cyanure à tout venant.

Reste donc la réaction de Maman. Qui s'effondre, c'est normal. Son docteur la quitte. On apprendra plus tard, lors d'une séance de thérapie de groupe, qu'il lui a sauté dessus en revenant des funérailles d'Alexandre, mais qu'elle s'est refusée à lui. Le gars avait une réaction normale devant la mort, explique-t-on un gourou quelconque, en voulant faire triompher la vie.

Apprenant cela, Mado se précipitera chez son ex qu'elle trouvera en train de faire l'amour avec une nouvelle flamme. Elle tombera alors amoureuse d'un père en deuil, celui-là même qui lui a expliqué la théorie du triomphe de la vie devant la mort (René Gagnon). Mais voilà: son ex aura un accident de voiture en rentrant du lancement de la nouvelle boutique de plantes de Mado (eh oui, elle ne veut plus être avocate) et leur petit garçon sera blessé. Devant cette nouvelle attaque du destin, Mado récupère la fiole de cyanure qui est toujours à la maison (alors qu'il y a eu une enquête du coroner sur la mort de son fils et qu'on imagine que les flics sont partis avec le produit mortel), et assaisonne le café de son ex. Elle le lui enlèvera des mains en découvrant que cet homme volage allait mettre des iris sur la tombe d'Alexandre toutes les semaines. Et lui tombera dans les bras.

On les verra riant au cimetière, où ils vont tous les dimanches. Je vous fais grâce de la relation de Mado et de sa fille, qui devient lesbienne on ne saura jamais pourquoi.

Le réalisateur de *Femme de pierre* est Jean Salvy. Pendant longtemps, M. Salvy était chef des productions extérieures à Radio-Canada. C'est lui qui avait droit de vie et de mort sur les projets soumis par les producteurs indépendants. On peut se demander quels critères de qualité il utilisait. Les mêmes que pour *Femme de pierre*?



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

101 guitaristes, dont 95 Montréalais, accompagnaient le compositeur et chef d'orchestre américain Rhys Chatham, hier soir.

101 guitaristes au Métropolis

Rhys Chatham: rien à voir avec la fumisterie

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

Le rideau se lève. 101 guitaristes, un bassiste et un batteur apparaissent sur scène. Avant même qu'un seul son ne se dégage des instruments, l'effet est saisissant. Une heure et demie plus tard, les musiciens lèveront tout leur arme vers le ciel, applaudis chaleureusement par la foule. L'effet est aussi saisissant.

Entre les deux? Pas mal du tout.

Hier soir, la plus grosse discothèque en ville s'est ainsi transformée en un vaste laboratoire pour guitaristes avertis. Au Métropolis, Montréal Musiques Actuelles offrait un avant-goût de sa programmation (qui débute officiellement jeudi) sous le signe du risque. De façon générale, les quelques 800 personnes présentes au concert n'ont pas paru déçues de leur expérience.

Car cette entreprise du compositeur Rhys Chatham aurait pu s'avérer une vaste fumisterie. Imaginez! Quatre ou cinq guitares électriques dans le même band, c'est déjà beaucoup, alors quel est l'intérêt d'en entendre une centaine simultanément? Le tape-à-l'oeil ou le tape à l'oreille? J'étais sceptique, mais l'écoute de l'œuvre intitulée *An Angel Moves Too Fast To See* m'a convaincu des propriétés de ce type orchestral.

Les notes se mettent à vibrer, le beat s'installe, la foule semble impressionnée par ces épaisses strates sonores, par ces incantations. Pendant plus de soixante dix minutes, plus de 610 cordes agissent par sections et émettent des notes qui produisent des effets assez particuliers, notamment les harmoniques résultant de la résonance mutuelle engendrée par la multitude d'instruments.

Rhys Chatham, compositeur américain installé à Paris depuis quelques temps, a choisi la guitare électrique comme médium par excellence de ses compositions. Notre homme est de ces créateurs amerloques issus des années soixante, ceux-là même qui ont choisi d'autres types instrumentaux pour faire valoir leurs écritures sonores.

Mis à part le beat fort bien soutenu par l'excellent batteur Jonathan Kane, mis à part le choix de la guitare électrique comme véhicule musical, Rhys Chatham ne lorgne point vers la culture rock. En fait, il n'y a que bien peu de choses issues du rock dans cette démarche créatrice. On parle plutôt d'une esthétique descendante du minimalisme américain. Mais le volume et la texture du son peuvent impressionner tout amateur de heavy metal qui se respecte!

70 minutes de musique impliquent

un apprentissage intensif et particulier. Le concept est simple: mobiliser 95 guitaristes montréalais, les faire répéter à quelques reprises et les faire monter sur scène, cela ne peut impliquer la mise en place d'orchestrations complexes.

Une fois embauchés, les guitaristes se sont préalablement réunis en six sections: altos, ténors et sopranos. Chaque sous-groupe était dirigé par un membre du personnel régulier de Chatham. Précisons toutefois que les 101 instrumentistes avaient plus de boulot à abattre que les dizaines de souffleurs du groupe Urban Sax, qui avaient présenté le principal événement gratuit du Festival de jazz de Montréal, il y a quelques années. Les trames dessinées par Rhys Chatham impliquent effectivement un niveau de difficulté supérieur, mais l'attitude scénique des 101 guitaristes est nettement moins élaborée que celle d'Urban Sax.

«Le seul regret que j'ai, c'est que ce soit fini. On commençait à être tight», expliquera Pierre Bouthiller, un des guitaristes repêchés pour le concert. André Duchesne, un des plus connus parmi la troupe, ajoutera que le fait de se retrouver parmi tant de collègues est une «belle expérience d'humilité». Ah! Le don de soi! C'est tout de même mieux que de prêter son corps à la science, non?

Débadé de Ducharme: aujourd'hui

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

Les librairies du Québec commencent aujourd'hui à recevoir *Débadé*, premier roman de Réjean Ducharme depuis *Les Fantômes* sorti il y a 14 ans.

Débadé raconte les allées et venues, les heurs et malheurs de Bottom, le bon à rien qui ne sera jamais esclave de sa volonté.

Mais l'urgence vient au héros pour sa flamme, Juba Caine. «Déficient social crasse, ivrogne trépanant, elle me prend comme je suis. (...) Elle se plaît si bien à croire que c'est tout ce qu'elle mérite qu'on se dit que c'est tout ce qu'elle mérite... Ce qui la met dans nos prix.»

Bottom tire sa subsistance de «la patronne», qui lui fait un chantage à l'infirmité et le fait marcher avec des récompenses comme les clés de la Oldsmobile, un moyen pour lui de se sentir exister, en se vautrant dans une liberté d'être propre à lui.

Dans un monde où la déraison a ses raisons, genre «Un taré, ça fait de la peine à qui ça veut, quand ça veut. Ça a le droit! Si ça l'a pas, qu'est-ce que ça a?»

Si tordu soit-il, le propos des paumés de Ducharme est rendu dans une langue limpide, avec beaucoup moins de ces à-coup dont fourmillait son jodelle et recherché, comme dans *Le nez qui vole*.

Ainsi les tirades de *Débadé* sont d'un abord simple, quand par exemple vient au héros la crainte des conséquences après une folie sanglante: «Il a mon portrait, il accomplit avec son atroce minutie sa besogne de me désigner, me coincer, me coffrer dans les relets du canapé où je fais mes prières (maudite ordure de Christ de dégénéré, ah là ah tu vas y goûter là mon pété, mon effrontée calamité, mon petit Christ de sale, de mental, de frustré foireux).»

Les élans amoureux de Bottom sont à l'avenant: «Ote ça, tu vas voir, tu le regretteras pas, tu resteras pas toute nue, je vais te rabrier à mort, t'emmitoufler à la grandeur en épaisseurs de caresses...»

La prose de Ducharme est toujours riche d'allitérations, de rimes frustes et fortes comme «Ici, les dieux portent leur ciel bas, gris gras, glacé crasse» ou bien «L'allumée comme la bavouze, qui font trois avec la flotteuse, comme les filles du bedonnant Mara, chargées de tenter Boudha: Frustration, Soif et Jouissance».

Le récit foisonne aussi de visions et aphorismes de beuverie comme «Je l'ai trouvé mon absolu. Je le sais, ce que je veux. — Oui, une femme qui va finir ta bière après ta mort... Comme dans la chanson».

Qui ne sont pas sans rappeler ce plan dans *Les bons débarras* (film de Mankiewicz, scénario de Ducharme) où deux compagnons d'ivrognerie (joués par Germain Houde et Jean-Pierre Bergeron) convoyent tristement et résolument leur caisse de 24 au bord de la route.

Une pomme de discorde

La société distributrice des disques des Beatles, Apple Corps., a intenté un procès au fabricant américain d'ordinateurs Apple, auquel elle reproche une utilisation abusive de son logo en forme de pomme.

La première audience du procès, qui doit durer 12 semaines, a eu lieu hier devant un tribunal londonien.

Apple Corps. estime que Apple a violé un accord signé par les deux sociétés en 1981, en utilisant sur des «produits musicaux» son logo, qui est presque identique à celui de la société fondée par les Beatles.

L'accord amiable de 1981 permettait au groupe informatique, créé dans les années 70, d'utiliser son logo multicolore sur ses ordinateurs, pas sur des disques, affirmant les avocats d'Apple Corps.

Musique

Demain soir: le «bénéfice» OSM



CLAUDE GINGRAS

Le concert-bénéfice annuel de l'Orchestre Symphonique de Montréal a lieu demain soir, 19 h 30, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. L'événement marquera le dixième anniversaire du premier enregistrement Decca / London de Charles Dutoit et l'OSM. Conséquemment, le programme comprendra quelques-uns de leurs grands succès du disque: le *Boléro* de Ravel, l'*Ouverture 1812*, de Tchaïkovsky, et des extraits de *The Planets*, de Holst.

L'OSM, en vedette ce soir-là, a cependant invité deux solistes: le mezzo-soprano italien Cecilia Bartoli, qui y chantait les 24 et 25 septembre, et une violoniste coréenne de 9 ans, Sarah Chang. Cecilia Bartoli chantera deux aïrs: de *La Cenerentola*, de Rossini, et de *La Cenerentola*, de Rossini. Elle a préparé, comme rappel, l'air de *Il Barbiere di Siviglia*, de Rossini, qu'elle avait donné également en rappel le mois dernier. Pour sa part, la petite Chang jouera le premier mouvement du premier Concerto de Paganini.

Un dîner dansant suivra, au Reine-Élizabéth, pour les personnes qui auront payé leur billet 375\$. Mais on pourra, pour un prix normal, assister au concert seulement...

Dutoit et l'OSM se produisaient hier soir à Ottawa, au Centre National des Arts, et y sont également ce soir. En fin de semaine prochaine, ils seront à New



Cecilia Bartoli, de retour à l'OSM demain soir.

York: concert vendredi soir à la Long Island University, à Greenvale, concerts samedi soir et dimanche après-midi au Carnegie Hall. Je serai à Carnegie samedi et en rendrai compte dès dimanche.

Le programme de New York comprend des œuvres que l'orchestre a jouées à Montréal récemment. Samedi soir, le public de Carnegie entendra *Mystère de l'Instant*, de Dutilleul (en première aux États-Unis), le deuxième Concerto pour piano de Liszt (avec, cette fois, Yefim Bronfman), *Le Mandarin merveilleux*, de Bartok, et *La Valse*, de Ravel. Programme dimanche après-midi: Symphonie no 36 (*Linz*) de Mozart, *Concerto grosso* pour deux violons de Schnittke

(avec Chantal Juillet et Andrée Azar) et *Le Tricorne*, de Falla. Le Mozart, le Schnittke et le Falla seront d'abord donnés vendredi soir à Greenvale.

«L'ORGUE SPECTACULAIRE» CE SOIR

Un concert au profit du fonds de bourses d'études pour jeunes organistes, organisé par le Collège Royal Canadien des Organistes, a lieu ce soir, 20 h, à l'église St. James United (463 ouest, Sainte-Catherine). Intitulé «L'orgue spectaculaire», ce concert réunira cinq organistes, Mireille Lagacé, Réjean Poirier, Patrick Wedd, Scott Bradford et Philip Crozier, dans un programme de pièces à succès: *Toccata et Fugue en ré mineur* de Bach, *Chevauchée des Valkyries*, de Wagner, *Toccata de Widor*, etc.

Billets à prix fort accessibles pour un «bénéfice»: 10\$ et 6\$.

DEUX CONCERTS DU MÉTROPOLITAIN

L'Orchestre Métropolitain se produit

Maurice Martenot, luthier de l'électronique

Le livre de Jean Laurendeau *Maurice Martenot, luthier de l'électronique* était lancé vendredi après-midi à la Chapelle du Bon-Pasteur. Cette première biographie de l'inventeur des Ondes Martenot, qui a demandé dix ans de travail à son auteur, est publiée conjointement par Louise Courteau Editrice et Dervy-Livres, de France.

Le lancement était assorti d'un petit concert au cours duquel M. Laurendeau et son Quatuor d'Ondes ont joué *Les Jar-*

jeudi soir, 19 h 30, salle Maisonneuve de la Place des Arts, dans le cadre du festival Montréal Musiques Actuelles / New Music America 1990. Avec Walter Boudreau comme chef invité, il jouera des œuvres de John Adams, Linda Bouchard, Denis Gougeon et Brian Cherney. Précision au sujet de Adams: on entendra *Fearful Symmetries*, et non *Harmonielehre*, qu'annonce l'OM.

Le prochain concert de série du Métropolitain aura lieu lundi soir, 20 h, également à Maisonneuve. Agnes Grossmann dirigera alors deux Symphonies de Schubert, la troisième et la cinquième, et le soliste sera le baryton Gino Quilico, dans les *Lieder eines fahrenden Gesellen*, de Mahler.

BACH VENDREDI ET SAMEDI SOIRS

Bernard et Mireille Lagacé et leur fille Geneviève présenteront un deuxième programme de concertos pour un, deux et trois clavecins de Bach vendredi à 21 h 30 et samedi à 20 h, à l'église Erskine and American, dans le cadre des Idées Heures.

dans suspendus, de Serge Provost, pour quatre claviers d'ondes et piano. Ironie du sort, son livre contient un «Répertoire des œuvres impliquant (sic) l'utilisation des Ondes Martenot» mais l'œuvre de M. Provost, qui date de l'an dernier, en a été omise, par erreur.

Bruce Mather était au lancement. Il a apporté une correction à l'interview de Pauline Vaillancourt parue samedi. Son recueil *Les Grandes Fontaines*, sur des textes d'Anne Hébert, date de 1982 et non de 1972.

10 ANS

DISQUE SUR DISQUE

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
CHARLES DUTOIT

« Hommage à l'OSM » 31 octobre

CHARLES DUTOIT
chef
CECILIA BARTOLI
mezzo soprano
SARAH CHANG
violin

SUPPE
Ouverture - Cavalerie légère
HOLST
Jupiter de - The Planets

TCHAIKOVSKY
Ouverture 1812

RAVEL
Boléro

AUSSI

PAGANINI
Concerto pour violon n° 1 - 1^{er} mouvement

ROSSINI
Extrait de - La Cenerentola

MOZART
Extrait de - La Clemenza di Tito

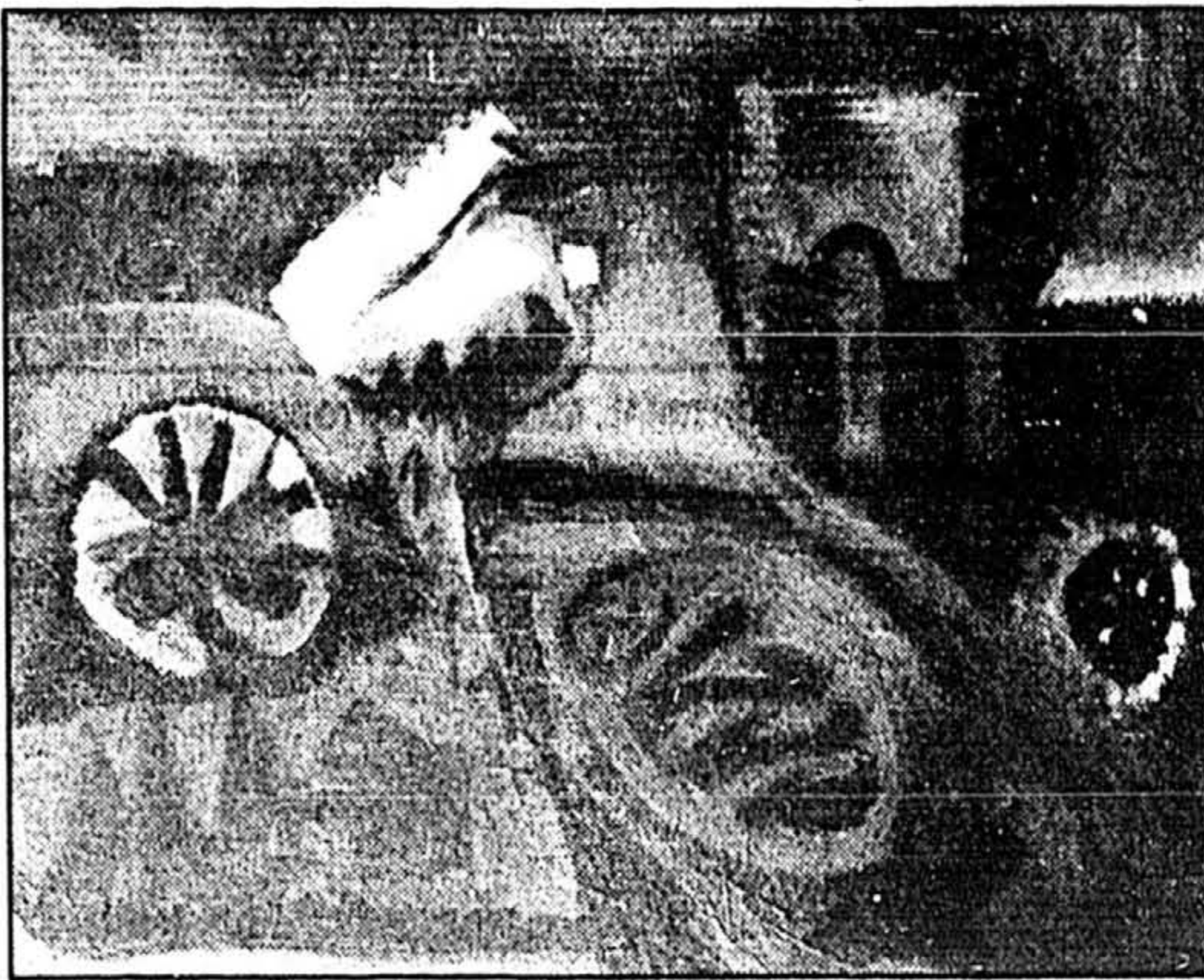
ET

toute une surprise de l'OSM.

BILLETS: 26\$, 21\$, 16\$

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques:
(514) 842-2112. Frais de service.
Redevance de 1\$
sur tout billet de plus de 10\$.

DEMAIN SOIR SEULEMENT



Pierre Gauvreau
Sans titre 1947.
38 x 45,5 cm

Un encan d'art d'une qualité inhabituelle pour le Centre culturel et sportif de l'est

JOCELYNE LEPAGE

■ L'encan d'œuvres d'art qui se tiendra lundi soir prochain à la Brasserie Molson, au profit du Centre culturel et sportif de l'est, a quelque chose d'unique. Cette fois, les organisateurs n'ont pas «quêté» des œuvres aux galeries ou aux artistes qui, sollicités de tous bords tous côtés, en ont d'ailleurs de moins à moins à donner. Ils les ont plutôt achetées grâce à l'argent obtenu à cette fin auprès d'entreprises privées.

En adoptant cette nouvelle formule, les organisateurs de l'encan ont fait d'une pierre deux coups. Ils ont obtenu plus d'argent que d'habitude — la formule donnant

plus de visibilité aux donateurs, ces derniers se sont montrés plus généreux — et ils ont pu acquérir des œuvres de meilleure qualité que celles normalement données pour les œuvres de charité.

Avec l'aide d'un spécialiste comme Germain Lefebvre qui a réuni des pièces couvrant un vaste échantillon de nos artistes, depuis Pellan et Hurlbut, jusqu'au tout jeune Marc Garneau, en passant par les Lemoyne et Pierre Ayot, Kittie Bruneau et Miyuki Tanobe, c'est donc à un encan charitable d'une qualité inhabituelle que les collectionneurs et amateurs d'art sont invités à participer. Un encan qui sera animé par les maîtres de l'Hôtel des encans, légion de Saint-Hippolyte et Serge Joyal, lui-même originaire du quartier Maisonneuve.

Le gros de l'encan est donc constitué d'œuvres achetées, à prix réduit précisons-le, les galeries ayant accepté de céder leur part de profit sur les ventes. Mais on y trouve aussi des œuvres qui ont été données, dont deux Pierre Gauvreau de 1942 et 1947 qui constituent en quelque sorte le clou de l'événement (un don de Madeleine Arbour).

Le Centre culturel et sportif de l'est, qui loge au Marché Maisonneuve, offre depuis 20 ans des activités de loisirs aux gens de tous âges qui habitent ce quartier défavorisé. Plus de 3 000 personnes le fréquentent régulièrement. Le Centre est soutenu par les divers ordres de gouvernement de même que par Centraide, mais il doit chaque année trouver aussi de l'argent auprès des entreprises privées. Le directeur du Centre, Yves Poulin, espère que l'encan rapportera au moins 50 000 \$, c'est-à-dire l'équivalent de ce que les entreprises ont versé pour permettre l'achat d'œuvres d'art.

On peut voir la soixantaine d'œuvres qui seront mises aux enchères à la Brasserie Molson, 1670, est, rue Notre-Dame, jeudi, de 13 h à 21 h, vendredi et samedi, de 13 h à 17 h. L'encan aura lieu à la même adresse le lundi 5 novembre, à 19 h 30.

Le général et écrivain Elliott Roosevelt meurt à 80 ans

Agence France-Presse
SCOTTSDALE, Arizona

■ Le général et écrivain Elliott Roosevelt, fils de l'ancien président américain Franklin Delano Roosevelt, est mort à l'âge de 80 ans à son domicile de Scottsdale.

Son épouse, née Patricia Peabody, a précisé qu'une maladie cardiaque était la cause du décès. M. Roosevelt, deuxième enfant de Franklin et Eleanor Roosevelt, a participé à plus de 300 missions de combat pendant la Deuxième Guerre mondiale qu'il a faite dans le Army Air Corps. Il a été blessé à deux reprises.

L'unité de reconnaissance aérienne qu'il a commandée ensuite a joué un rôle important dans le débarquement des alliés en Afrique du Nord et en Sicile, ainsi que le 6 juin 1944 en Normandie.

Elliott Roosevelt est l'auteur de 14 ouvrages depuis son best-seller *As He Saw It* (1946) qui retrace son expérience aux côtés de son père lors de cinq sommets historiques des années de guerre.

Imaginez. Il fait -30°C et votre lit c'est le trottoir.

8 000 sans abri ont besoin de votre aide.



Centraide

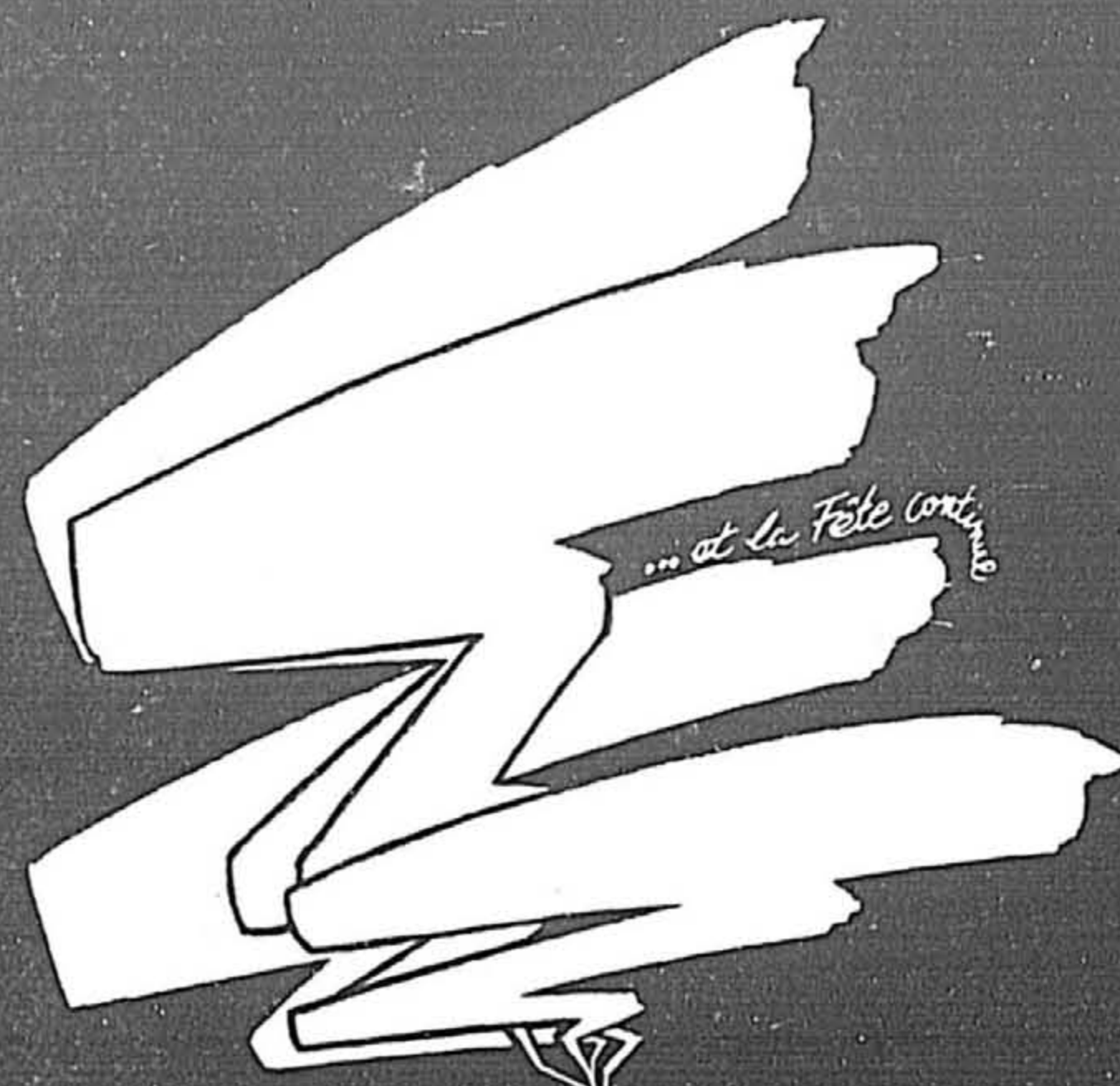
Êtes-vous sûr de ne pouvoir donner plus à Centraide cette année?

Ligne Tél. Don. 1 800 267 5595

L'Ensemble national de folklore Les Sortilèges

Après l'Angleterre, la Bulgarie,
la France, Israël, le Japon, le Mexique,
New York, Orlando et la Turquie

Enfin de retour à Montréal!
Pour 4 représentations seulement



L'Ensemble national de folklore Les Sortilèges est un groupe chorégraphique et musical unique.



14-16-17 novembre 1990, 20h00 - 10 \$ (étudiants), 15 \$, 20 \$, 25 \$
15 novembre 1990, 20h00 SOIRÉE-BÉNÉFICE - 50 \$

BILLETS EN VENTE AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS ET AUX COMPTOIRS TICKETRON

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts 842 2112

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

19:30 **12** — **Lumières**
Portrait des quatre lauréats des Prix du Québec 1990.

20:00 **7** **9** **13** — **Cormoran**
Le Mussolini de Baie des Anges veut imposer sa loi.
17 — **Rideau**
Stéphan Bureau interviewe l'écrivain Michel Tournier, de l'Académie Goncourt.

21:00 **7** **9** **11** **10** — **Le Match de la vie**
Il y sera question d'affaires de famille. Les femmes qui choisissent d'avoir des enfants seules et des familles qui adoptent des enfants noirs et qui n'en veulent plus après usage.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir (17h30)	La Cour en direct	Le Grand Remous	Cormoran			Métropolis		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
3	The News	CBS News	Golden Girls	Rescue 911			Movie: «Beetlejuice»				The News	Arsenio Hall Show
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	A Current Affair	Matlock		In The Heat Of The Night		Law And Order		News 5	The Tonight Show
6	Newswatch	Babar	Carol and Company	The Fifth Estate			Market Place	Man Alive	The National	The Journal (22h22)	Newswatch	Newhart
7	Le TVA - Le Monde	Charivari	Chop-Suey	Chambres en ville		Gens riches & célèbres	Le Match de la vie: Quelle famille?		Ad Lib	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Le TVA - Région (23h50)
8	Le TVA - Le Monde	Charivari	Chop-Suey	Chambres en ville		Gens riches & célèbres	Le Match de la vie: Quelle famille?		Ad Lib	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Le TVA - Région (23h50)
8	Newsline		Entertainment Tonight	Jeopardy!	Matlock		Movie: «Beetlejuice»				CTV National News	Nightline
8	Eyewitness News	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Who's The Boss	Head of The Class	Roseanne	Coach	Thirtysomething		Eyewitness News	ABC News Nightline
9	En Estrie (17h30)	Vivre à trois	La Cour en direct	Le Grand Remous	Cormoran		Métropolis		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
10	Le TVA - Montréal	Charivari	Chop-Suey	Chambres en ville		Gens riches & célèbres	Le Match de la vie: Quelle famille?		Ad Lib	Quotidienne (22h57)	Le TVA - Réseau	Ciné-lune (23h50)
12	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	Matlock		Movie: «Beetlejuice»				CTV National News	Pulse
13	En Mauricie (17h30)	Vivre à trois	La Cour en direct	Le Grand Remous	Cormoran		Métropolis		Le Téléjournal	Point / Météo (22h25)	L'Heure G (23h05)	
17	Passé-Partout	Teleservice		Lumières	Rideau		Rideau		Le Clap	Période de questions		
22	Newscenter 22	ABC World News	ALF	Perfect Strangers	Who's The Boss	Head of The Class	Roseanne	Coach	Thirtysomething		Newscenter 22	ABC News Nightline
24	Polka Dot Door	Today's Special	Pinwheel	Nature Watch	Speaking Out		Full House With Sherry Flett (21h22)		Beyond The Pale (22h25)			Pick 3 Draw (23h35)
33	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	A World of Ideas	Nova			Frontline		Power in the Pacific		Movie: «The Life and Death of Colonel Blimp»	
35	La Roue chanceuse	Zizanie	La Maison Deschênes	Les Routes du paradis			Cinéma: «Une question d'amour»				Le Grand Journal	Sports Plus
57	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Nova			The American Experience		Adlai Stevenson: The Man From Libertyville			Movie
15	Chiffres et lettres	Quand c'est bon	Envoyé Spécial		Journal télévisé	Musiques au coeur			Faut pas rêver		Carabine	Journal télévisé
20	Musique Vidéo	Fax: L'InfoPlus	Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Transit	Musique Vidéo		Fax: L'InfoPlus	Musique Vidéo
FC	Sticky Fingers (17h30)		La chèvre (19h15)				The Abyss					The Accused
RDS	Jumping Derby (17h30)	Sports 30	Journal des Canadiens	Série Cyclisme		NBA à RDS: Detroit vs Houston			Triathlon R. Lepage		Sports 30	Courses à Québec
SE	Présence des extra-terrestres (18h25)					Equipe de rêve			Crimes et délits			

● Changement de dernière heure.

Un jeu télévisé pour les divorcés

UPI
LOS ANGELES

■ Après le *Dating Game* et le *Newlywed Game*, il était tout naturel qu'on en arrive au *Divorce Game*.

C'est ainsi qu'à partir du 19 novembre, treize couples profiteront de l'expérience qu'ils ont acquise en cour pour tenter de nou-

veau de se damer le pion, mais cette fois, l'enjeu sera un prix de 2 500\$ et les applaudissements d'un auditoire qui pourrait inclure leurs enfants, leurs ex-beaux-parents et même leur conjoint actuel.

Dan Enright, des Productions Barry & Enright, réalisateurs de cette émission, soutient que ce nouveau jeu n'est pas aussi incongru qu'il pourrait le paraître de prime abord. « Nous sommes con-

vaincus, précise-t-il, que les téléspectateurs seront captivés par l'idée de voir deux anciens adversaires se mesurer de nouveau sur un champ de bataille différent. »

Pour sonder le terrain, Enright a fait paraître, dans le numéro du 21 octobre du Los Angeles Times, une annonce se lisant comme suit: « Couples divorcés (en bons termes) demandés pour nouvelle émission télévisée; possibilité de gains intéressants ».

À midi le lendemain, 30 couples divorcés avaient répondu à l'annonce, en faisant savoir que leur ex-conjoint était déjà d'accord ou qu'il se laisserait très probablement convaincre.

D'après Enright, cette nouvelle émission télévisée prouvera que la rupture d'un mariage n'est pas véritablement la fin du monde: « Un mariage sur deux se termine en divorce dans les cinq premières années, dit-il, et dans la plupart des cas, les ex-conjoints demeurent en bons termes ».

Le producteur admet toutefois que si, dans le courant d'une émission, de vieilles hostilités devaient se raviver, il ne serait pas réellement contrit: « Ce serait plutôt intéressant. Je ne le souhaite pas, évidemment, mais il est certain que cela apporterait une dimension encore plus fascinante à ce programme ».



Gabriel Garcia Marquez candidat nulle part...

Associated Press
BOGOTA

■ L'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, Prix Nobel de littérature, a annoncé qu'il ne participerait pas à l'assemblée qui, l'an prochain, rédigera la nouvelle constitution de son pays.

« Ma décision est irrévocable. Je ne serai pas candidat aux élections de l'assemblée constituante, ni d'ailleurs candidat à quoi que ce soit, ni maintenant, ni jamais », a déclaré Garcia Marquez dans son communiqué publié par le quotidien *El Tiempo*.

L'écrivain sud-américain, auteur notamment de *Cent ans de solitude*, était un des candidats favoris pour remporter l'un des 70 sièges à pourvoir lors des élections du 9 décembre, et des hommes politiques, des étudiants et des groupes indépendants avaient déjà rassemblé les 10 000 signatures requises pour soutenir sa can-



Gabriel Garcia Marquez

didature à l'assemblée constituante, qui doit se réunir l'année prochaine.

Art Global publiera aussi de la littérature générale

■ Art Global, maison spécialisée depuis 1972 dans l'édition de livres d'art, publiera aussi désormais de la littérature générale. Le président Ara Kermoyan, qui a annoncé hier cette décision, a aussi présenté à la presse ses auteurs.

Le premier titre, *Finalement !... Les enfants*, paraîtra le printemps prochain. Il s'agit d'un ouvrage illustré sur les droits de l'enfant, publié à l'occasion de l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant. Le livre contiendra le texte officiel de la dite convention et une nouvelle inédite du romancier Yves Beauchemin.

Mario Roy, chef de la division Arts, lettres, spectacles et communications à *La Presse*, prépare une biographie du chanteur Gerry Boulet, disparu l'été dernier. Le portrait de l'artiste sera aussi un essai sur le rock francophone.

Un autre journaliste de *La Presse*, le chroniqueur de cinéma Luc Perreault, signera *C comme cinéma*, livre d'artiste à la gloire du cinéma québécois. Les photographies seront de Joan Almond. Le tirage de cet ouvrage sera limité à 100 exemplaires.

Le roman a aussi sa place dans les projets éditoriaux de M. Kermoyan. La journaliste Carmel Dumas, très connue dans les milieux de la culture, proposera *le Bal des ego*, son premier roman, dont l'action se situe dans les milieux du spectacle et des médias.

Malgré les menaces que font peser les taxes fédérale et provinciale sur le livre, l'éditeur d'Art Global voit plusieurs bonnes raisons d'étendre son champ d'action. D'abord, « le marché des livres d'art est relativement difficile, en raison du prix élevé de ces livres et de l'étroitesse du marché ».

M. Kermoyan juge aussi qu'en faisant de bons livres, les éditeurs québécois peuvent accroître leur part du marché intérieur du livre

francophone, qu'il situe à 30 p. cent environ. Et puis enfin, « quand un manuscrit me plaît, j'ai envie de la publier ».

Les grands Ballets Canadiens

Giselle

une nouvelle production somptueuse, musique interprétée par l'Orchestre des Grands Ballets Canadiens.

2-3-8-9-10 novembre 1990 20h

billets 12\$ • 24\$
33\$ • 49\$
étudiants et 3^e âge 33\$

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Réservations téléphoniques
514-842-2112. Frais de service
Réservation de 1\$
sur tout billet de plus de 10\$.

ou chez ADMISSION
(514) 522-1245

Un document d'une richesse exceptionnelle!

Georges-Henri Lévesque

SOUVENANCES

3



Escales et parcours

entretiens avec Simon Jutras

éditions
la presse

Dans le troisième tome de ses Mémoires, le père Georges-Henri Lévesque retrace ses itinéraires dans les deux Amériques, en Europe et en Afrique. Aucune escale enchanteresse, aucun défi d'envergure ne sont évo-

qués sans la présence d'amis, de collaborateurs et de regroupements laïcs ou religieux, qui participent tous à l'éclosion des *Souvenances*.

427 pages 24,95\$

éditions
la presse

EN VENTE PARTOUT

FERIEZ-VOUS
L'HUMOUR
AVEC CET INDIVIDU

?



À L'OLYMPIA
du 31 OCTOBRE
au 3 NOVEMBRE

SUPPLÉMENTAIRE
samedi 3 novembre
à 22 heures

LE MIRE

159 236 Québécois l'ont fait et se sont déclarés satisfaits.

La Presse

Billets en vente au Théâtre Olympia, dans tous les comptoirs Ticketron et par Télétoron au (514) 288-2525.

L'OLYMPIA
1004, STE-CATHERINE EST INF. 288-7884

Télévision
Quatre Salons



CITÉS
PRISE 2
CINES
Faites
partie
du
décor.

À la demande générale, pour tous les « j'aurais-donc-dû » de Montréal, voici CITÉS-CINES en prolongation pour une dernière fin de semaine seulement.

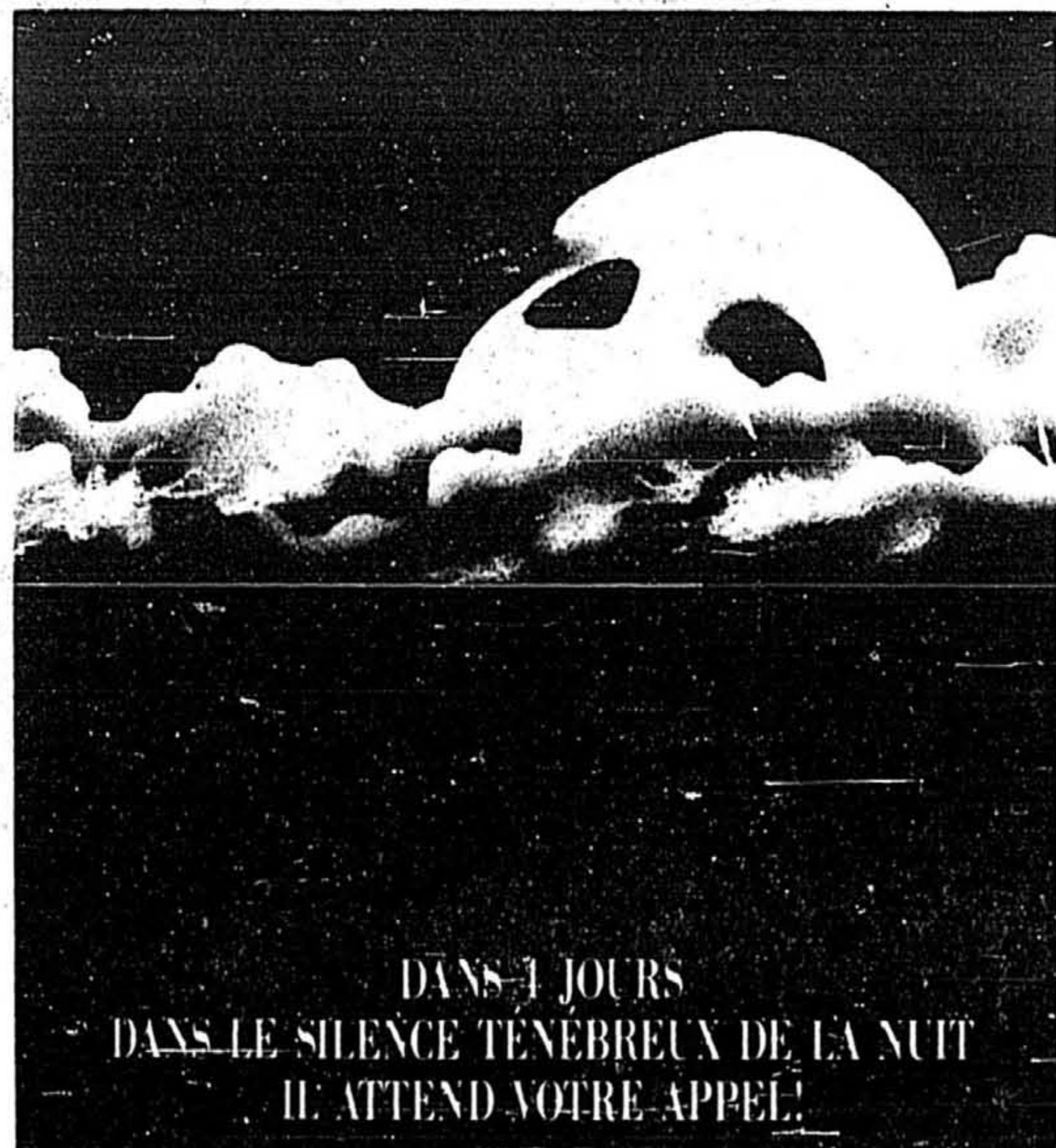
Horaires de prolongation:
vendredi, 2 nov., de midi à minuit;
samedi, 3 nov., de 10 h à minuit;
dimanche, 4 nov., de 10 h à 19 h.

Durée suggérée de la visite:
3 heures.

Billets en vente chez ADMISSION (514) 522-1245 et aux guichets du Palais de la Civilisation. Renseignements: (514) 872-8181 et 1 800 363-4346

Palais de la Civilisation de Notre-Dame

La Presse





invitent 500 personnes à une représentation spéciale du film



LE MARI DE LA COIFFEUSE

un film de
PATRICE LECONTE

le mercredi 7 novembre
au Cinéma Le Parisien à 19h30

Remplissez le coupon de participation
publié jusqu'au 30 octobre
inclusivement et retournez-le
avant le 31 octobre 1990.
250 personnes recevront un laissez-
passer double par la poste.
Les règlements du concours sont
disponibles chez Cinéma Plus.
La valeur totale des prix
est de 3 500\$.

Retournez
ce coupon à
«LE MARI
DE LA
COIFFEUSE»
Cinéma Plus
225, Roy est
Suite 204
Montréal, Qué.
H2W 1M5

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____ Ville _____
App. _____ Code postal _____
Tél. dom. _____ bur. _____

Spectacles

CINÉMA

AFTER DARK MY SWEET

Palace (3): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 35, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

AIR AMERICA (V.F.)

Du Plateau (2): 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35. Impérial (3, Joliette). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Laval (1). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

Le Paris (3, Saint-Hyacinthe). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 20, 19 h 10, 21 h 30.

Omega (2, Longueuil). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 45, 19 h, 21 h 15.

Rex (2, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Versailles (5). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

ALBERTO EXPRESS
Complexe Desjardins (3). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h, 21 h.

AVALLON
Cinéma V (1). Tous les soirs: 18 h 20, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 10.

Du Parc (3). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30.

Loews (4): 13 h 30, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

BETHUNE
Fairview (1). Tous les soirs: 18 h 35, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 35, 21 h 10.

Loews (2): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

BONS BAISERS D'HOLLYWOOD
Carrefour Laval (3). Tous les soirs: 19 h 25, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

Cineplex Centre-Ville (8). Tous les jours: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

Dauphin (1). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 40; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 45.

CARGO
Complexe Desjardins (1). Tous les jours: 13 h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

CHOC DES STARS
Bijou: 10 h, 13 h 25, 17 h 05, 20 h 45.

CINÉMA PARADISO
Cinéma Capitol (1, Drummondville). Lun. et jeu.: 19 h.

58 MINUTES POUR VIVRE
Carrefour Laval (1). Sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.

Paradis (3). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 15.

CODE 3615, PÈRE NOËL
Berri (4). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Laval 2000 (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h 25, 15 h 15, 17 h 05, 19 h, 21 h.

Longueuil (2). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.

CYRANO DE BERGERAC
Impérial: 12 h 45, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 15.

Impérial (1, Trois-Rivières). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30.

DADDY NOSTALGIE
Cineplex Centre-Ville (1). Tous les jours: 14 h 50, 19 h 15.

DARK ANGEL
Cinéma Capitol (4, Drummondville). Sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30.

Cineplex Centre-Ville (5). Tous les jours: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30.

DARKMAN
Berri (1). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Carrefour du Nord (1, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Cinéma Capitol (1, Drummondville). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30; lun., jeu.: 21 h 30.

Cinéma Joliette (2). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

Fleur de Lys (Trois-Rivières). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 15; dim.: 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 45.

Laval 2000 (1). Tous les soirs: 19 h 25, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25.

Longueuil (1). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.

Paradis (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

ERREUR DE JEUNESSE
Parisien (7): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 15, 21 h 25.

FANTASIA
Loews (1): 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: minuit.

GHOST
Dorval (2). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h, 16 h, 18 h 45, 21 h 25.

Loews (5): 13 h 05, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

GLOIRE (LA) DE MON PÈRE
Brossard (1). Tous les soirs: 19 h 05, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 25.

Carrefour du Nord (2, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 45, 19 h, 21 h 15.

Cinéma Égyptien (2). Tous les jours: 14 h, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30.

Cinéma Joliette (3). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, sauf lun.; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

Cremazie. Ven.: 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25; lun.: 19 h, 21 h 25; mar.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25; merc., jeu.: 19 h, 21 h 25.

GOODFELLAS
Cinéma V (2). Tous les soirs: 18 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 14 h 45, 18 h 20, 21 h 20.

Jean-Talon. Tous les soirs: 19 h, 21 h 35; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 35.

Loews (3): 12 h 05, 15 h 05, 18 h 05, 21 h 05. Dernier spectacle sam.: minuit.

GRAND (LE) BLEU
Cineplex Centre-Ville (9). Tous les jours: 14 h, 17 h 10, 20 h 30.

GRAVEYARD SHIFT
Dorval (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15.

Greenfield (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 50, 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h 10.

Palace (1): 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: 23 h 55.

Versailles (6). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

HENRY AND JUNE
Berri (3). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

Brossard (3). Ven.: 19 h, 21 h 30; sam.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; dim.: 14 h, 17 h, 20 h; du lun. au jeu.: 20 h.

Cinéma Égyptien (1). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 30.

Pointe-Claire (1). Ven.: 19 h, 21 h 35; sam.: 15 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; dim.: 14 h, 17 h, 20 h; du lun. au jeu.: 20 h.

HOW TO GET A HEAD
Guy: 10 h, 12 h 30, 15 h 05, 17 h 45, 20 h 15.

ILS VONT TOUT BIEN
Berri (2). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

IL Y A DES JOURS ET DES LUNES
Parisien (2): 13 h 15, 15 h 55, 18 h 30, 21 h 05.

IMAX - TO THE LIMIT
Vieux-Port. Du mar. au dim.: 14 h 30, 20 h 30.

IMAX - VIVRE AU SOMMET ET ENVOI
Vieux-Port. Du mar. au ven.: 10 h, 11 h 30, 13 h, 19 h, 22 h; sam.: 13 h, 16 h, 17 h 30, 19 h, 22 h; dim.: 11 h 30, 13 h, 16 h, 17 h 30, 19 h.

JOISSANCES SUR CANAPÉ
Eve: 9 h 50, 14 h 15, 18 h 40.

LIBERTÉ (LA) C'EST LE PARADIS
Quintoscope: 19 h 30, 21 h 30.

LIGNES INTERDITES
Cineplex Centre-Ville (2). Tous les jours: 16 h, 21 h 30.

LISTEN UP
Du Parc (1). Tous les soirs: 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 50, 19 h, 21 h 20.

MARI (LE) DE LA COIFFEUSE
Parisien (4): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30.

Pine (5, Sainte-Adèle). Tous les soirs: 20 h; sam.: 19 h, 21 h 30.

MARILYN MON AMOUR
Eve: 11 h 15, 15 h 40, 20 h 05.

MARKED FOR DEATH
Ast.: (1). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

Bonaventure (1). Sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15, sauf jeu.; dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Carrefour Laval (6). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 45; sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

Place Alexis Nihon (1). Tous les jours: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 35.

Pointe-Claire (2). Sam., dim.: 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 10; tous les soirs: 19 h 05, 21 h 10.

MEMPHIS BELLE
Berri (5). Tous les jours: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 55; jeu.: 13 h, 15 h 15, 21 h 40.

Brossard (2). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 30.

Carrefour Laval (5). Tous les soirs: 19 h 30, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 40.

Cinéma Capitol (2, Drummondville). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30.

Commodore (Cartierville). Tous les soirs: 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15.

Dorval (4). Tous les soirs: 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 20.

Palace (6): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

Paradis (2). Tous les soirs: 21 h; sam., dim.: 21 h 20.

MILLER'S CROSSING
Place Alexis Nihon (3). Tous les jours: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 15, 21 h 25.

MON FANTÔME D'AMOUR
Du Plateau (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Greenfield (3). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 18 h 40, 21 h 20.

Impérial (2, Joliette). Tous les soirs: 19 h 05, 21 h 40; sam., dim.: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 40.

Impérial (2, Trois-Rivières). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h, 19 h, 21 h 30.

Laval (2). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 40, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

Omega (1, Longueuil). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30.

Université. Tous les soirs: 18 h 30, 21 h; sam., dim.: 15 h, 18 h 30, 21 h; merc.: 21 h 30.

Versailles (1). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

MONSIEUR DESTIN
Greenfield (2). Tous les soirs: 18 h 55, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 25, 19 h 25, 21 h 25.

Impérial (1, Joliette). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.

Parisien (5): 13 h 15, 15 h 45, 18 h 30, 21 h.

Rex (1, Saint-Jérôme). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 35; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 35.

Versailles (2). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 40, 16 h, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

MOODY BEACH
Cineplex Centre-Ville (3). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

MR. DESTINY
Fairview (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 45, 16 h 40, 19 h, 21 h 25.

Palace (2): 13 h 20, 15 h 45, 18 h 30, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

NIGHT OF THE LIVING DEAD
Aste (4). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.

Bonaventure (2). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h; dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Place Alexis Nihon (2). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Pointe-Claire (6). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

NIKITA
Cineplex Centre-Ville (4). Tous les jours: 13 h 30, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 40.

NUIT D'ÉTÉ EN VILLE
Cineplex Centre-Ville (1). Tous les jours: 13 h, 17 h, 21 h 30.

PACIFIC HEIGHTS
Faubourg Ste-Catherine (2). Tous les jours: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40.

Pointe-Claire (3). Tous les soirs: 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 16 h, 19 h, 21 h 20.

PANTOUZES TRÈS SPÉCIALES
Eve: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 35.

PEEPING TOM
L'Amour: 12 h 20, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20.

PETIT (LE) MONSTRE
Carrefour Laval (4). Tous les soirs: 19 h 05; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05.

Cineplex Centre-Ville (6). Tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h.

Paradis (2). Tous les soirs: 19 h 15; sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40.

PLEASURE SPOT
Guy: 11 h 25, 14 h, 16 h 35, 19 h 05, 21 h.

PRESUME INNOCENT
Cineplex Centre-Ville (2). Tous les jours: 13 h 05, 19 h.

PRESUMED INNOCENT
Du Parc (2). Tous les soirs: 18 h 50, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25.

SUITE À LA PAGE E5

CINÉMAS CINEPLEX ODEON 849-FILM MARDIS À MOITIÉ PRIX

BASE SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES
TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE • TOUS LES CINÉMAS
LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICQUÉE DANS L'HORAIRE

DU 26 OCT. AU 1er NOV. 1990

LE FAUBOURG
1616 ouest, rue St-Catherine
WHITE PALACE (14 ans) Dolby Stéréo THX
12:50 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20 / Coupons refusés

PACIFIC HEIGHTS (14 ans) Dolby Stéréo THX
1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:30 - 9:40
SIBLING RIVALRY (G) Dolby Stéréo
1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:10 - 9:10 / Coupons refusés

WILD AT HEART (18 ans) Dolby Stéréo
1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:25
PLACE ALEXIS NIHON
Metro Alway

MARKED FOR DEATH (18 ans) Dolby Stéréo
1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:35
NIGHT OF THE LIVING DEAD (18 ans)
Dolby Stéréo / 1:30 - 3:3

Spectacles

SUITE DE LA PAGE E4

PUMP UP THE VOLUME
Cinéma Capitol (3, Drummondville). Dim.: 13 h 30, 19 h; sam. et tous les soirs: 19 h.
Cinéma Joliette (1). Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.
Cineplex Centre-Ville (7). Tous les jours: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

QUIGLEY DOWN UNDER
Dorval (3). Tous les soirs: 18 h 30, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.
alace (4). 13 h 35, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 20.
Dernier spectacle sam.: 23 h 40.
Versailles (3). Tous les soirs: 18 h 40, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 18 h 40, 21 h 15.
Dernier spectacle sam.: 23 h 40.

RAFALES
Parisien (3). 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 35.

SAILOR ET LULA
Carrefour Laval (4). Tous les soirs: 21 h 05; sam., dim.: 19 h, 21 h 40.
Cinéma Égyptien (3). Tous les jours: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25.
Dauphin (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

SIBLING RIVALRY
Astre (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h.
Décarie (2). Tous les soirs: 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, 21 h.
Faubourg Ste-Catherine (3). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
Pointe-Clair (4). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

SOLEIL MÉME LA NUIT
Cineplex Centre-Ville (6). Tous les jours: 19 h, 21 h 25.

TATIE DANIELLE
Carrefour Laval (2). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35.
Complexe Desjardins (2). Tous les jours: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

TEMPS (LE) DES GITANS
Cinéma Joliette (3). Lun.: 20 h.
TES AFFAIRES SONT MES AFFAIRES
Versailles (4). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 45; sam., dim.: 17 h, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

UNE HISTOIRE INVENTÉE
Cinéma Capitol (3, Drummondville). Sam.: 13 h 30, 21 h 30; dim. et tous les soirs: 21 h 30.
Impérial (4, Joliette). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

IMPERIAL (3, Trois-Rivières). Tous les soirs: 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
Parisien (6). 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 30.

UNNATURAL PHENOMENON (2)
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.

UN WEEK-END SUR DEUX
Complexe Desjardins (4). Tous les jours: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

VILLA DES PLAISIRS
Bijou: 11 h 55, 15 h 35, 19 h 15.

VOLEUR (LE) DE SAVONNETTE
Parisien (1). 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.

WELCOME HOME, ROXY CARMICHAEL
Palace (5). 12 h 25, 14 h 30, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 10; merc.: 12 h 25, 14 h 30, 16 h 40, 21 h 20. Dernier specta: le sam.: 23 h 25.

WHITE PALACE
Astre (3). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.
Décarie (1). Tous les soirs: 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.

FAUBOURG STE-CATHERINE (1). Tous les jours: 12 h 50, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Pointe-Clair (5). Tous les soirs: 19 h 10, 21 h 15; sam., dim.: 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.

SALLES DE RÉPERTOIRE

ATELIER (L') - LE TEMPS DES BŮCHIERS

Cinéma ONF (Complexe Guy-Favreau): 19 h.

AU CHIC RESTO POP
Cinéma ONF (Complexe Guy-Favreau): 21 h.

BONS (LES) DÉBARRAS
Parallèle: 19 h, 21 h 30.

DARKMAN
Rex (Sainte-Anne-de-Bellevue): 19 h.

DOWN BY LAW
Cinéma de Paris: 17 h, 21 h 30.

FRESHMAN (THE)
Rialto: 19 h 15.

GREMLINS (LES)
Olimetoscope: 19 h.

ICICLE (THE) THIEF
Rialto: 21 h 30.

MARIES (LES) DE L'AN DEUX
Cinéma québécoise: 18 h 35.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE
Cinéma de Paris: 15 h 30, 19 h 15.

RAFALES
Rex (Sainte-Anne-de-Bellevue): 21 h.

SAUVAGE (LE)
Cinéma québécoise: 20 h 35.

STRANGER THAN PARADISE
Olimetoscope: 21 h.

THÉÂTRE

Café de la Place (Place des Arts) - «Voix parallèles». Avec Pauline Julien et Hélène Loiselle. Du mar. au sam., 20 h.

THÉÂTRE SAINT-DENIS (2) - «Ruy Blas», drame de Victor Hugo. Mise en scène de Guillermo de Andrea. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h; dim., 15 h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Sainte-Catherine o.) - «L'École des femmes», de Molière. Mise en scène de René Richard Cyr: 20 h.

LA LICORNE (4559, Papineau) - «Glenagary Glen Ross», de David Mamet: 20 h 30.

ESPACE GO - «Oh les beaux jours», de Samuel Beckett: 20 h.

ESPACE LA VIEILLE (1571, Ontario e.) - «Penthesilée», de Heinrich von Kleist. Textes de Marina Tsvetaeva: 20 h 30, sauf lun.

L'ÉLYSÉE (35, Milton) - «L'homme perdu de Katharina Blum», d'après le roman de Heinrich Büll. Du mar. au sam.: 19 h.

THÉÂTRE LE BISCUIT (221, Saint-Paul o.) - «Parade». Présentation du Théâtre Biscuit. Sam., dim., 15 h.

SALLE DENISE-PELLETIER (4353, Sainte-Catherine o.) - «L'illusion comique», de Corneille. Ven., sam., 20 h.

SALLE FRED-BARRY (4353, Sainte-Catherine o.) - «Adelpi», de Jelena Kohout: 20 h 30.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Théâtre d'essai, 2332, Édouard-Montpetit) - «Maranatha», de Claude Messier: 20 h.

LA MAISON-THÉÂTRE (255, Ontario e.) - «Pleur pour rir», de Marcel Sabourin. Sam., dim.: 15 h.

VARIÉTÉS

THÉÂTRE ÉLYSÉE (35, Milton) - Juste pour rir: 20 h 30.

SPECTRUM (318, Sainte-Catherine o.) - Los Lobos et Dirty Dozen: 20 h 30.

FOUFONNES ÉLECTRIQUES (87, Sainte-Catherine o.) - Dessau et Die Warzau: 21 h.

BIDDLE'S (2060, Aylmer) - Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 20 h à 1 h.

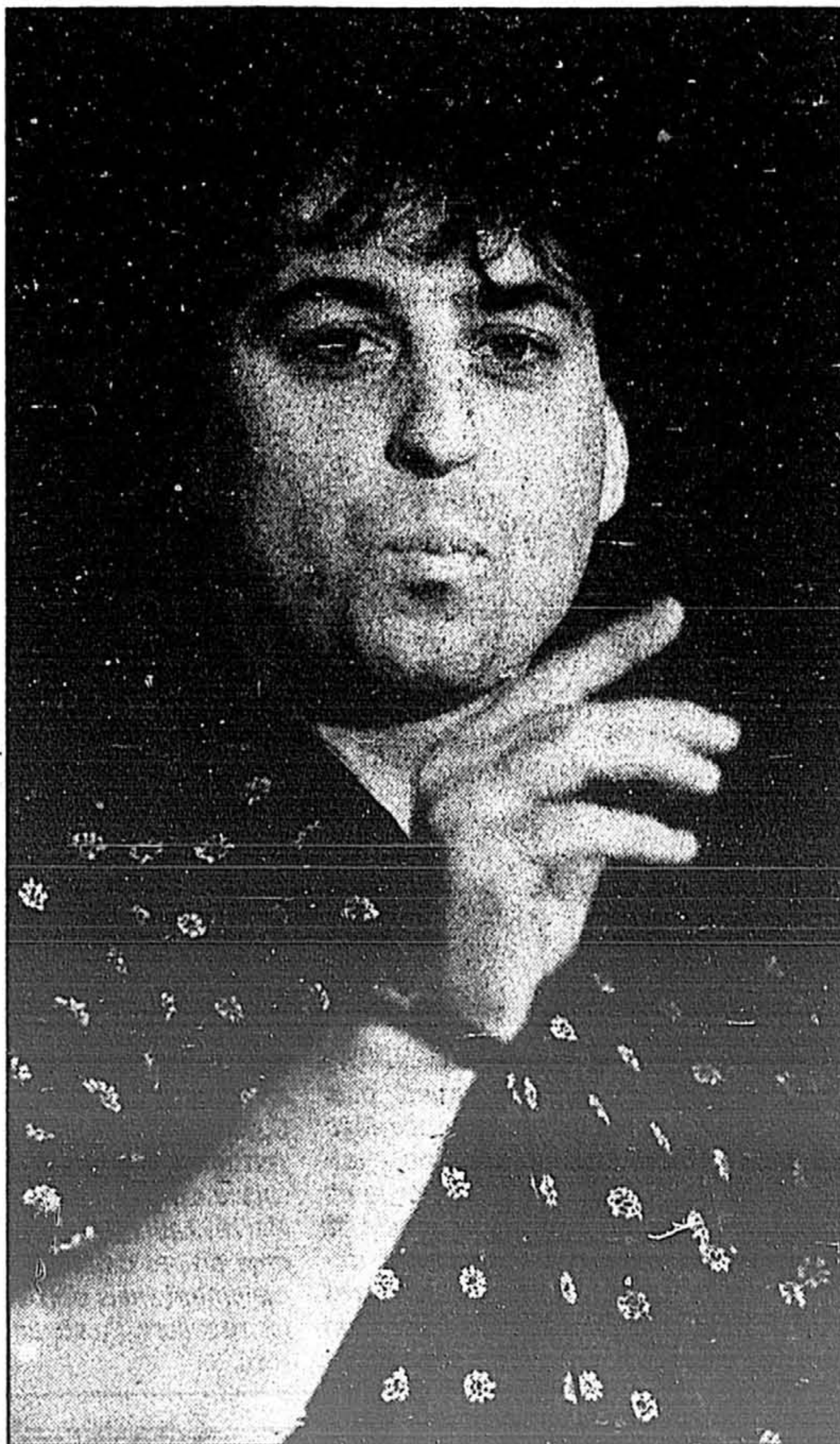
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, Saint-Hubert) - La Bande à Magoo: dès 22 h 30.

AU P'TIT BAR (3451, Saint-Denis) - Virginie Rigoine: dès 22 h.

BALATTOU (4372, Saint-Laurent) - Mascara et Raoul Macquie: 22 h.

BAR 2080 (2080, Clark) - Jean BEaudet: dès 21 h 30.

STATION 10 (2071, Sainte-Catherine o.) - Norman Vanasse: dès 21 h.



Gaston Mandeville

Fort bon artisan de chanson rock

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

■ Gaston Mandeville est un fort bon artisan de chanson rock. Malgré les faibles ventes de son dernier disque et une visibilité médiatique relativement limitée, on ne peut poser le diagnostic du looser. Mais l'absence totale d'inhibition de l'artiste aurait plutôt nui à son ascension.

C'est du moins ce que l'on pouvait constater dimanche soir, lors de la «rentrée» montréalaise de Mandeville au Café Campus. Rentrée discrète, certes, mais rentrée tout de même appréciée du public.

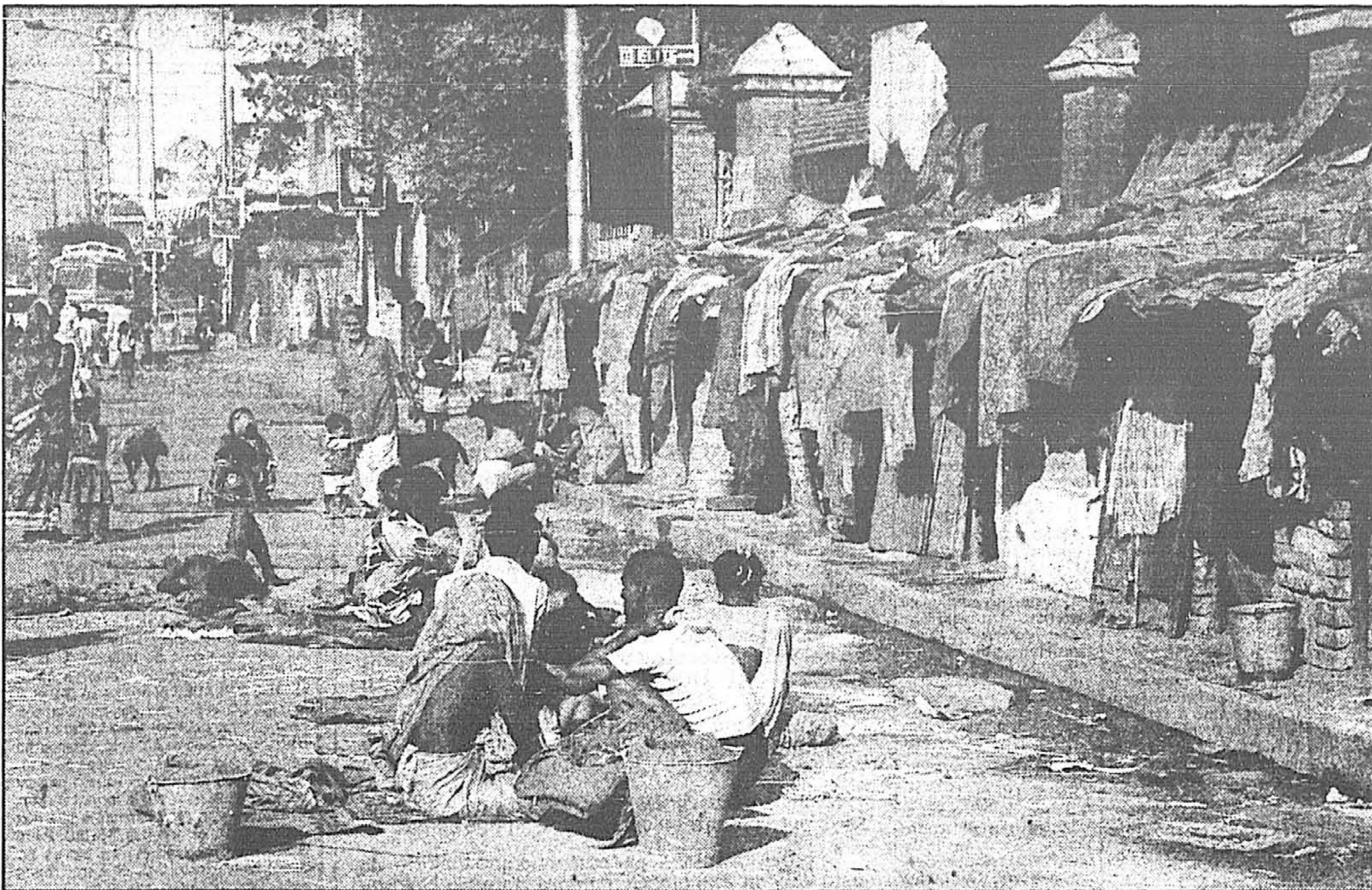
Les chansons de Mandeville ont pris beaucoup de mieux, particulièrement celles de son dernier microsillon *Où sont passés les vrais rebelles*. Au fil du temps, son écriture s'est reserrée et cache parfois des trucs très réussis. Une chanson comme *16 ans* devrait être un tube...

Sur scène, Mandeville dispose d'un bon band, originaire de Drummondville comme lui... On ne reviendra pas sur le running gag. Mais certaines des interprétations témoignent d'arrangements plutôt minces, laissant en bout de ligne une performance en dents de scie, avec plus de hauts que de bas — la sonorisation n'aidera pas non plus la cause de Mandeville. Mais si l'on s'en tient à certaines livraisons tout à fait explosives comme *Ram dam dans le trafic* on peut prévoir une bien meilleure prestation de ce groupe dans un avenir rapproché.

Lorsque, par ailleurs, Mandeville se trouve seul à la guitare, accompagné par son frère Jacques, ça décolle totalement. Son hilarant *Chicken Cordon Blues*, une charge en règle contre tous les mangeurs de tofu, atteint sa cible.

Les chansons de Mandeville ont pris beaucoup de mieux, particulièrement celles de son dernier microsillon *Où sont passés les vrais rebelles?*

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse



Le cinéaste américain Roland Joffé réalise à Calcutta un film tiré du best-seller de Dominique Lapierre *La cité de la joie*. On voit ici un des 300 bidonvilles de la ville dans lesquels vivent 43 pour cent des 12 millions d'habitants.

Un bidonville de cinéma mal vu à Calcutta

ARTHUR MAX
Associated Press
CALCUTTA

■ Comme si Calcutta n'avait pas suffisamment de bidonvilles, Hollywood en a construit un autre. Et il ressemble tellement aux vrais que les responsables du tournage du film ont été obligés d'ériger, tout autour, une barrière pour empêcher les pauvres et les sans-abri de s'y installer.

Ce faux bidonville de 52 maisons, dans une fausse rue de 180 mètres de longueur, a été créé pour le film *La cité de la joie*, adaptation du best-seller de Dominique Lapierre. C'est le cinéaste américain Roland Joffé, auteur de *La déchirure* et de *La mission* (Palme d'Or à Cannes en 1987), qui réalise le film.

L'histoire est celle d'un riche étudiant en médecine qui découvre l'Inde et vient aider les pauvres et les malades. Le scénariste français Gérard Brach a écrit une première version de l'adaptation et le tournage devait commencer à la mi-septembre, mais plusieurs difficultés ont remis à février le premier tour de manivelle.

Le bidonville, lui, est en place. Fait de cartons, de tôles, de pierres, de boues séchées, il a été construit à partir de dizaines de photographies de vrais bidonvilles des quartiers pauvres de Calcutta, Bombay et New Delhi.

Il paraît si authentique «que nous avons dû installer une barrière de trois mètres de haut pour empêcher les gens d'y entrer», explique Philip Kohler, le directeur de la production.

Le bidonville a été construit sur un terrain appartenant à la Compagnie nationale pétrolière indienne, près des quais du port de Calcutta, en plein cœur de la zone industrielle. Il sera démoli après le tournage, qui doit durer 12 semaines.

300 000 sans-abri

Calcutta compte environ 300 bidonvilles, dans lesquels vivent 43 pour cent des 12 millions d'habitants de la ville et de sa banlieue. Selon les estimations, les sans-abri seraient au nombre de 300 000.

Depuis le lancement du projet, la compagnie Warner Bros qui produit le film a eu des problèmes politiques avec les autorités indiennes. L'an dernier, le gouvernement de

l'État du Bengale estimait néfaste de mettre ainsi la pauvreté de Calcutta sous les feux des projecteurs.

La Warner s'est défendue en arguant que le film soulignerait surtout «l'esprit indomptable» de la ville. Mais le ministre de l'Information et de la Communication du gouvernement fédéral à New Delhi, Parvathenei Upenra, a rétorqué qu'à son avis il n'était «pas nécessaire de montrer uniquement les sans-abri et les mendiants pour illustrer l'esprit indomptable de Calcutta». De son côté le ministre (communiste) de l'Information de l'État du Bengale, Budhadev Bhattacharya, a critiqué le livre, écrit «avec une vision impérialiste».

On ignore les détails des négociations qui ont finalement permis à la Warner et aux autorités indiennes de s'entendre. Les quelque cinq millions de dollars que la compagnie américaine prévoit dépenser sur ce tournage à Calcutta ont peut-être arrangé les choses.

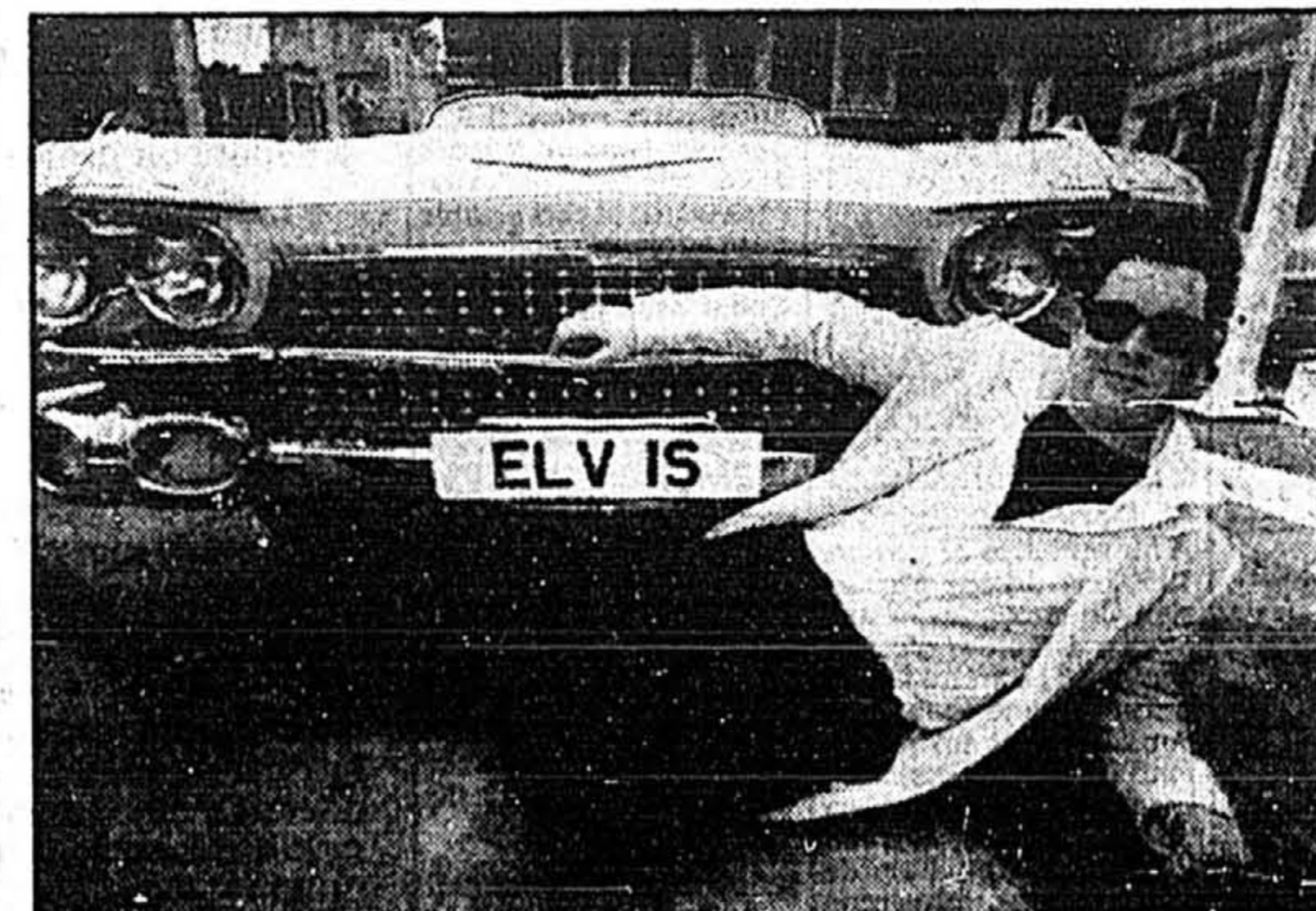
Philip Kohler précise aussi qu'une somme, d'un montant non précisée, a été versée à une organisation caritative, non précisée. Tout s'achète, même la pauvreté...



Censure!

Les trois sculptures de 30 cm de long de Future Akins exposées à l'hôtel de ville de Dallas ont été recouvertes d'une feuille de vigne sur l'ordre des autorités municipales, qui avaient dit craindre qu'elles ne heurtent certaines sensibilités. Les amateurs d'art, pour leur part, crient à la censure.

TÉLÉPHOTO AP



350 000 \$ pour la plaque...

Un sosie d'Elvis Presley pose, à Londres, devant une Cadillac rose portant la plaque d'immatriculation qui avait appartenu au chanteur. On s'attend que la plaque, qui doit être mise en vente chez Christie's le 7 décembre, s'enlève pour plus de 350 000 \$.

Attitude sur scène? Le ton qu'emprunte Gaston Mandeville est quelque peu baveux. Avec des tirades du genre «Cibole, encore une convention des déprimés anonymes», le chanteur signifie à l'auditoire qu'il n'est pas encore éveillé... Mais ça n'éveille pas la salle pour autant. Le genre de provocation que Plume réussit sans problème... Or Mandeville ne charrie pas autant de substance dans ses interventions, ce qui rend le ton baveux un peu moins savoureux... et Dieu sait qu'ici, un rien te fait passer pour prétentieux!

Gaston est toutefois capable de se faire plus mûr, tout en laissant échapper ses propos dissidents. Mieux que ça, le chanteur peut rire de lui, ce qui désamorce sa réputation de frais. «Savez-vous que j'ai fait cinq microsillons? Je les ai tous vendus à une seule copie»...

Ses opinions critiques sont parfois réchauffées, parfois éclairées; si sa vision de la politique donnée dans la redite (*les USA ont élu un mauvais comédien de cinéma* et patati et patata), son autodescription de père à la maison est simplement suave. Évidemment, le chanteur nous servira *L'Homme de maison*, chanson qui porte très bien son titre.

En somme, Mandeville m'apparaît nettement plus sympathique qu'autrefois. D'autant plus que sur notre territoire, il fait partie d'une minorité d'artistes capables de chansons rock de qualité. À lui de jouer ses cartes. Mandeville parle peut-être trop, mais connaît son métier à fond. Les faibles ventes de son plus récent microsillon, probablement son meilleur en carrière, ne traduisent absolument pas ce que vaut le chanteur en 1990. Ah! l'attitude et l'image...

Polygraphe bien accueilli à New York

MAURICE GIRARD
Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Le *New York Times* a fait l'éloge de la pièce québécoise *Polygraphe* présentée la semaine dernière au Brooklyn Academy of Music (BAM) dans le cadre du Next Wave Festival-Next Door, consacré en partie aux créateurs de Montréal.

Dans une critique signée par Stephen Holden, le quotidien new-yorkais compare l'œuvre de Robert Lepage et de Marie Brassard au classique du cinéma *Blow up*, de Michelangelo Antonioni. «On devient aussi obsédé par le crime. Et comme dans *Blow up*, plus on en apprend sur ce qui s'est passé, plus le mystère s'épaissit.»

Depuis la mi-octobre, le BAM met à l'affiche quatre productions de Montréal, considérée par le milieu culturel de New York comme une des régions du monde où les poussées de créativité sont les plus originales, notamment dans la danse moderne et le théâtre d'expression. La première critique publiée samedi dernier dans le *Times* renforce cette perception.

«Remarquablement mis en scène par la compagnie Le théâtre Repère, *Polygraphe* se présente comme une séduisante tentative de mettre en scène une pièce qui possède la forme et la texture d'un film. M. Lepage n'est peut-être pas le premier auteur à fonder ensemble le langage théâtral et cinématographique, mais son travail dénote un flair visuel exceptionnel, une énergie rythmique et une profondeur dans la manipulation des concepts.»

À l'exemple de sa pièce antérieure *La trilogie du Dragon*, M. Lepage, poursuit le *Times*, démontre encore une fois que, s'il a tendance à choisir des thèmes qui paraissent à première vue arbitraires, il réussit à force de manipulation à leur donner un message et une richesse qui tiennent de l'épopée.

La critique souligne le travail sur scène du co-auteur, Mme Brassard, qui alterne avec aisance entre le langage parler et le pantomime. «On peut comprendre l'ampleur du succès de *Polygraphe* quand il évoque non pas une autre pièce de théâtre mais le film de *Blow up*», conclut le *New York Times*.

L'éloge du quotidien new-yorkais à l'endroit de *Polygraphe* contraste avec la sévérité du jugement porté par le même journal pour la pièce d'ouverture de la saison du BAM, *Endangered Species*, une création de l'Américaine Martha Clarke. Comme l'éléphant qui traversait à l'occasion la scène, la pièce de Mme Clarke semblait aller nulle part; convenaient généralement les journaux de New York.

Trois autres troupes montréalaises se produiront au cours des prochaines semaines au BAM, haut lieu des spectacles d'avant-garde à New York. Il s'agit de *Chagall — Don Quichotte* de Ginette Laurin et la compagnie O'Vertigo; un spectacle de Margie Gillis et son frère Christopher; et *Le Dortoir* de Gilles Maheu et Corbore 14.

TÉLÉPHOTO Reuter

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

CALLAHAN (Norine Ursula)
Montréal
-CAUME (Roger)
St-Thérèse
-CHAMPAGNE (Dorlen)
Montréal
-DAOUST (Joseph)
St-Benoît
-DAVIAU (Jean-Claude)
Drummondville
-DESCHENES (Léon)
Laval
-DROLET (Adrien)
Montréal
-DUBRUE (Hector)
Montréal
-GIRARD (TRUDEL, Suzanne)
Montréal
-GIROUX (Georges-Almé)
Victoriaville

GOSSELIN (Henriette)
Montréal-Nord
-LOZEAU (Luc)
République
-LUPIN (André)
Montréal
-PAGE (Sœur Noémie)
Montréal
-PEPIN (Jacqueline)
Ville St-Laurent
-THERRIEN (TETREAULT, Jeanne)
St-Agathe-Des-Monts
-TITTELEY (Jeannette)
Montréal
-VENNE (André)
Laval

CALLAHAN (Norine Ursula)
Soudainement à sa résidence, le dimanche 28 octobre 1990, est décédée Mme Norine Ursula Callahan (infirmière diplômée). Elle laisse sa sœur Ella May, son frère Jack et sa belle-sœur Dot. Exposé à la résidence funéraire:
Collins, Clarke
MacGillivray, White
5610 Sherbrooke Ouest
mardi de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 octobre à 10 h am en l'église St-Rita (rues Dufferin et Sauriol) et de la au cimetière Notre-Dame des Neiges.

CAUME (Roger)
A St-Thérèse, le 29 octobre 1990, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Roger Caume, époux de Ernestine Van Asveld. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Robert, Lynn, Dickson, Pierre, Marlène (François Lussier), ses sept petits-enfants, ses sœurs Julie, Yvonne, Irène ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines et autres parents et amis. Exposé à la résidence funéraire:
Goyer Liée
45 Turgeon
St-Thérèse
Funérailles mercredi le 31 octobre à 14 h en l'église Sacré-Cœur et de la au cimetière de St-Thérèse.

DAOUST (Joseph)
A St-Benoît, le 29 octobre 1990, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Daoust, époux de Jeanne Mainville. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Guy, Roger (Denise Léonard), Denise, Marcelle, Lorraine (Roger Léonard), Solange (Réal Legault), dix-huit petits-enfants, six arrière-petits-enfants, ses sœurs Alice et Jeanne, ses beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Exposé au salon funéraire:
Vianney Danis Enr.
3075 St-Jean Baptiste
St-Benoît, Mirabel
Funérailles mercredi le 31 octobre à 14 h en l'église de St-Benoît, inhumation à St-Benoît. Heures de visites: de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

DAVIAU (Jean-Claude)
A Drummondville, le 29 octobre 1990, est décédé M. Jean-Claude Daviau, fils de feu Raoul Daviau et de Thérèse Massicotte. Il laisse dans le deuil son épouse Lucille Vidal, ses enfants: Pierre (Claire Pichet), André (Simone Marcoux), Donald et Ghislaine, ses petits-enfants, sa sœur Liliane Daylaur Brunet, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Une liturgie de la Parole sera célébrée jeudi le 1er novembre à 11 h en la chapelle de la résidence funéraire:
Sud, Doré et Fils
505 Curé-Polier ouest
ongueuil
suivie de la crémation. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi à compter de 9 h.

DESCHENES (Léon)
A Laval, le 28 octobre 1990, est décédé M. Léon Deschenes, retraité de la maison Eaton du Carrefour Laval, époux de Jacqueline Gobeil. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Hélène (Gilles Otis), ses petits-enfants Isabelle et Stéphanie, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Exposé mardi le 30 octobre à compter de 14 h au complexe:
Alfred Dallaire Inc.
2157 est boul. St-Martin
Duvrigny, Laval
Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant à 14 h en l'église St-Dorothée, 655 rue Principale, Ste-Dorothée, et de la au cimetière Alfred Dallaire Inc. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Des fleurs ou des dons à l'Association canadienne du cancer seraient appréciés.

DROLET (Adrien)
A Montréal, le 28 octobre 1990, à l'âge de 78 ans, est décédé Adrien Drolet. Il laisse dans le deuil son épouse Rolande Duplessis, ses enfants: Robert (Lise), Lise (Donat), Francine (Alain), Raymond (Christiane), Pierre (Jenny), ses huit petits-enfants, son frère et ses sœurs, parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant. Le convoi funèbre partira des salons:
Alfred Dallaire Inc.
4201 Hochelaga
Montréal
pour se rendre en l'église St-Albert Le Grand, où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Heures des visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 à 22 h.

DUBRUE (Hector)
A Montréal, le 28 octobre 1990, est décédé à l'âge de 82 ans, M. Hector Dubrue, fils de feu Napoléon Dubrue et de feu Émile De La Salle. Il laisse sa sœur Julie. Il sera exposé à la résidence funéraire:
Magnus Polier Inc.
7388 Vieux
mardi le 30 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu mercredi le 31 courant à 14 h en l'église St-André de Mériel et de la au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

GIRARD (TRUDEL, Suzanne)
A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 octobre 1990, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Suzanne Trudel, épouse de M. Jean Girard. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (Bernard Girard), Johanne (André Bédard), François (Sylvie Lesage) et Michel (Ginette Racine), ses six petits-enfants: Marie-Noëlle, Nicolas, David, Jean-Philippe, Marie-Douce et Antoine, ses sœurs: Pierrette (feu Jacques Mercure), Camille, Micheline (Albert Schell) et Rolande (feu Jacques Deaudein), ses frères: Gilles (Pierrette Girard), Maurice (Jocelyne Longpré) et Benoît, sa belle-sœur Mme Thérèse Girard et son beau-frère Gilles Girard (Pauline Redman), ses neveux et nièces, parents et amis. Exposé mardi le 30 octobre 1990 et mercredi le 31 de 14 h à 17 h et de 18 h à 22 h au complexe:
Alfred Dallaire Inc.
2157 est boul. St-Martin
Duvrigny, Laval
Les funérailles auront lieu jeudi le 1er novembre. Le service sera célébré à 14 h en l'église St-Antoine-Marie-Claret, Montréal et de là au cimetière Alfred Dallaire Inc., Laval.

NECROLOGIE
André Lupien, 62 ans, époux de Lillian Vaillancourt. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Carole, Louise (Michel Guerriat), Robert (Maurice Mackett), ses petits-enfants Valérie et Maxime, Jennifer et Erik, sa mère Elisabeth et ses sœurs Rita (Roger Gratton), Marguerite, Carmen (Claude Pothier), Madeleine, Francine (André Vézina) ainsi que beaux-frères, belles-sœurs et amis. Exposé aux salons:
Urgel Bourgeois Ltée
7018 de Marsaille
Montréal
Les funérailles auront lieu mercredi le 31 octobre à 11 h en l'église St-Fabien et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

NECROLOGIE
M. Dorien Champagne A Montréal, le 27 octobre 1990, est décédé M. Dorien Champagne, 73 ans, ancien directeur d'école, époux de Laurette Cousineau. Il laisse également dans le deuil ses frères: Paul (Yvette Patenaude), Fernand (feu Dame Hermance Décarie), sa sœur Éléonore (feu Camille Champagne), plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que ses neveux et nièces. Exposé au salon:
Michel Léveillé
124 rue St-Gabriel
Ville St-Gabriel
mardi le 30 octobre 1990 à midi. Les funérailles auront lieu à 14 h à l'église de St-Gabriel et de là au cimetière de St-Gabriel.

GIROUX (Georges-Almé)
Passablement, à sa résidence, le 27 octobre 1990, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Georges-Almé Giroux, époux bien-aimé de dame Janine Picard, demeurant au 153 Perreault, à Victoriaville. Outre son épouse, M. Giroux laisse dans le deuil son fils Pierre, sa belle-fille Lilliane Demolins, ses petits-enfants: Éric, Laurent, Geneviève et Louis. Il laisse également ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Léo Dubois, époux de Fleurette Picard, M. Yves Picard, époux de Pierrette Pelletier et Mme Jane Lafontaine Picard, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Exposé à la:
Maison Funéraire
Marcoux & Dion Inc
121 Bois-Francis Sud
Victoriaville

GOSSELIN (Henriette)
A Montréal-Nord, le 29 octobre 1990, à l'âge de 76 ans et 10 mois, est décédée Mlle Henriette Gosselin. Elle laisse dans le deuil son amie sincère Cécile Doucet, ses sœurs Émilie, Yvonne (feu Joseph Houle), Antoinette (feu Paul Genereux), neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons:
Alfred Dallaire Inc.
6200 boul. Léger
Montréal-Nord
Les funérailles auront lieu mercredi le 31 octobre à 11 h en l'église Notre-Dame de Fatima, 2025 avenue St-Edouard, Plessisville. Inhumation au cimetière St-Calixte de Plessisville. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi départ pour Plessisville à 7h30. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

LOZEAU (Luc)
En République Dominicaine, le 18 octobre 1990, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Luc Lozeau. Outre son épouse Suzanne Lebel, il laisse sa fille Marie-Eve, sa mère Madeleine Perreault, son père Paul Lozeau, sa sœur Marie-Andrée, ses frères Marc et Christian, ses beaux-parents M. et M. Gérard Lebel, ses beaux-frères, belles-sœurs. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Une messe commémorative sera célébrée le jeudi 1er novembre à 11 h en l'église du Précieux-Sang, 115, rue Chauveau, Repentigny. Des dons à la Société canadienne du cancer ou offrandes de messes seraient appréciés. Direction funéraire:
Charles E. Rojotte Inc.

MORRIS (Alexandria, Ontario)
Funérailles le mercredi 31 octobre à 14 h en l'église Sacré-Cœur d'Alexandria. Inhumation au cimetière paroissial Ste-Anne-de-Préscott, Ontario. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

VENNE (André)
A Laval, le 28 octobre 1990, est décédé André Venne, 55 ans, époux de Lise Forget, père de Gaetan, Jocelyne (Dany Le-tourneau). Il laisse dans le deuil trois petits-enfants Jean Roch, Jean-Luc, Derek, son père Hector Venne, sa belle-mère Albertine Jamin, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Exposé aux salons:
Urgel Bourgeois Ltée
Parc Commémoratif de Montréal
3955 Côte de Liesse
angle Ste-Croix
Ville St-Laurent
Les dernières prières auront lieu mercredi le 31 octobre à 21 h dans le salon. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Cœur pour l'accompagnement. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication, quand la F.P. sera obtenue. M.F.

REMERCIEMENTS
DIONNE (Gracia)
A l'occasion du décès de Mme Gracia Dionne, la famille tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie soit par leur présence, envoi de fleurs ou offrandes de messes.
Sincères remerciements.
M. Lionel Dionne
995
REMERCIEMENTS, PRIÈRES
REMERCIEMENTS ou Christ pour grâces obtenues, G.M.
REMERCIEMENTS ou St-Esprit pour foyers sains, L.S.
REMERCIEMENTS ou Frère André ou St-Esprit pour foyers obtenus, S.B.

PEPIN (Jacqueline)
A Ville St-Laurent, le 28 octobre 1990, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Jacqueline Pépin, née Lajeunesse. Elle laisse dans le deuil son époux M. Denis Pépin, ses enfants Mireille et Gilbert, sa mère Mme Jeanne Lajeunesse, plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé au salon funéraire:
Guay Inc.
955 rue Grignon
Ste-Adèle
Les funérailles auront lieu mercredi le 31 octobre à 11 h en l'église de Ste-Adèle, suivi de la crémation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

THERRIEN (TETREAULT, Jeanne)
A Ste-Agathe-Des-Monts, le 28 octobre 1990, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Jeanne Therrien, née Tétrault, épouse de feu Félix Therrien. Elle laisse dans le deuil ses deux fils: Maurice (Madeleine Ouellette), Gérard (Adrienne Rhéaume), ses petits et arrière-petits-enfants, son frère Roger Tétrault, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Une réunion de prières aura lieu mercredi le 31 octobre à 11 h au Complexe:
Alfred Dallaire Inc.
2157 est boul. St-Martin
Duvrigny, Laval

TITTELEY (Jeannette, née Leroux)
A l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, le 28 octobre 1990, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Jeannette Leroux, épouse de feu Victor Leroux et de feu Victoria Richer. Elle laisse ses enfants: Francine (feu Pierre Rouette) d'Alexandria, Claire (Tim Mc Mahon) des Chutes de Niagara, Laurier (Norma Mc Donnell) de Montréal, Gilbert (Lida Filippska) de Toronto; deux frères: Raymond (Jeanne Lafleche) et Aurèle (Jeanne Desjardins) tous deux de Montréal, une belle-sœur Bertha Tittley-Roy de Rigaud, un beau-frère Paul Tittley (Alma Binette) de Hawkesbury; huit petits-enfants: Julie, Marc, Brian, Charles, Carla, Jason, Nathalie et Michel, plusieurs neveux et nièces. Exposé à la maison funéraire:
Morris
114 Principale
Alexandria, Ontario
Funérailles le mercredi 31 octobre à 14 h en l'église Sacré-Cœur d'Alexandria. Inhumation au cimetière paroissial Ste-Anne-de-Préscott, Ontario. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

VENNE (André)
A Laval, le 28 octobre 1990, est décédé André Venne, 55 ans, époux de Lise Forget, père de Gaetan, Jocelyne (Dany Le-tourneau). Il laisse dans le deuil trois petits-enfants Jean Roch, Jean-Luc, Derek, son père Hector Venne, sa belle-mère Albertine Jamin, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Exposé aux salons:
Urgel Bourgeois Ltée
Parc Commémoratif de Montréal
3955 Côte de Liesse
angle Ste-Croix
Ville St-Laurent
Les dernières prières auront lieu mercredi le 31 octobre à 21 h dans le salon. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Cœur pour l'accompagnement. Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication, quand la F.P. sera obtenue. M.F.

REMERCIEMENTS
DIONNE (Gracia)
A l'occasion du décès de Mme Gracia Dionne, la famille tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie soit par leur présence, envoi de fleurs ou offrandes de messes.
Sincères remerciements.
M. Lionel Dionne
995
REMERCIEMENTS, PRIÈRES
REMERCIEMENTS ou Christ pour grâces obtenues, G.M.
REMERCIEMENTS ou St-Esprit pour foyers sains, L.S.
REMERCIEMENTS ou Frère André ou St-Esprit pour foyers obtenus, S.B.



Raffaella a survécu à une greffe du foie

Giovanni et Lina Rubino étaient visiblement plus émus que leur fille Raffaella au cours de la petite fête qu'avait organisée, hier, l'Hôpital de Montréal pour enfants (Montreal Children Hospital), pour souligner le 6e anniversaire de naissance de la cadette de la famille et pour rappeler que cette fillette survit allègrement depuis cinq ans à une greffe hépatique, l'une des premières pratiquées dans un hôpital de Montréal. Souffrant d'un déficit enzymatique au niveau du foie, Raffaella avait 1

an lorsque les chirurgiens Jean-Martin Laberge, Frank Guttman et Lwong Nguyen lui ont greffé un foie. L'intervention chirurgicale a duré six heures. Les chances de survie du bébé étaient alors de 70 % Selon le Dr Jean-Martin Laberge, qui assistait à la fête, hier, en compagnie de ses deux collègues, Raffaella se développe normalement mais doit se soumettre, certes, à des contrôles réguliers. Sa sœur Maria, 9 ans, était, bien sûr, de la fête.

PHOTO JEAN COUPIL, La Presse

Le projet de loi sur l'avortement est entre les mains des sénateurs

Presse Canadienne
OTTAWA

Si le projet de loi sur l'avortement ne réussit pas à obtenir l'approbation du Sénat, le gouvernement conservateur ne présentera pas de nouveau projet de loi sur cette question controversée, a indiqué hier la ministre de la Justice Kim Campbell.

Mais la ministre s'est dit confiante de voir le projet de loi adopté par la chambre haute. Le Sénat devrait terminer ses audiences d'ici la fin novembre et pourrait se prononcer sur le projet de loi avant Noël.

Il est difficile de prévoir si le projet de loi sera adopté ou non par le Sénat car la chambre haute doit tenir un vote libre.

Des groupes pro-choix et opposés à l'avortement exercent des pressions afin que le projet de loi ne soit pas adopté.

S'il n'est pas adopté par le Sénat avant que le gouvernement ne mette fin à la session et ne prononce un nouveau discours du trône — vraisemblablement au début de l'année — le projet de loi mourra au feuillement.

Si c'est ce qui se produit, les conservateurs ne déposeront pas de nouveau projet de loi aux Communes, a dit Mme Campbell.

«Nous aurons épuisé les efforts de ce gouvernement pour obtenir un consensus», a-t-elle ajouté.

Le projet de loi C-43, adopté avec une majorité de neuf voix en mai aux Communes, autorise l'avortement si la santé physique, mentale ou psychologique de la femme est menacée.

L'Ordre des obstétriciens et gynécologues a fait savoir qu'environ 200 médecins ont indiqué qu'ils cessent de pratiquer des avortements de crainte d'être poursuivis.

Un député néo-démocrate veut bannir le tabac du parlement

Presse Canadienne
OTTAWA

Affirmant que le tabac fait plus de tort que la cocaïne, le député néo-démocrate Ray Skelly a demandé au président des Communes, hier, de faire respecter l'interdiction qui est faite de fumer dans les édifices du parlement.

Vingt pour cent des députés fument encore dans leurs bureaux du parlement, a dénoncé M. Skelly, qui a dit tenir son information des préposés à l'entretien, qui voient tous les jours des cendriers pleins.

«Nous ne permettrions pas à la cocaïne d'entrer au Canada et pourtant elle fait moins de tort», a soutenu le député.

Non seulement des députés fument dans leurs bureaux, a-t-il accusé, mais ils vont également, parfois, fumer à l'extérieur des bâtiments, laissant des mégots aux entrées.

Aussi, M. Skelly voudrait-il que l'interdiction de fumer, qui touche actuellement tous les édifices fédéraux, s'étende même à la colline parlementaire. Il a déposé un projet de loi privé à ce sujet.

«Les réunions aux portes sont tout simplement intolérables, a-t-il déclaré. Ces personnes devraient être délogées de la colline parlementaire si elles ont l'intention de fumer.»

Une drogue

Ottawa, de plus, devrait augmenter les taxes sur le tabac de 100 pour cent chaque année pendant 10 ans et éliminer toutes les importations de tabac.

«Nous devrions refuser d'avoir affaire avec les compagnies de tabac, a-t-il dit, parce qu'elles vendent une drogue. Elles approvisionnent la mort.»

Le gouvernement, par ailleurs, devrait aider les fermiers à passer à d'autres cultures que le tabac et devrait même essayer de réduire la production nationale de tabac de 10 pour cent par année, jusqu'à l'élimination complète.

Le député libéral Eugène Bellemare, qui ne fume pas, a fait savoir, pour sa part, qu'il ne pouvait pas comprendre qu'il n'y ait pas d'endroits réservés aux fumeurs dans les édifices fédéraux.

«Je déteste la fumée et je n'aime pas voir quelqu'un me fumer au visage et me faire étouffer, mais ce que je déteste encore plus, c'est cette attitude autoritaire de gens qui décident ce qui est bon pour les autres et veulent l'appliquer comme s'ils étaient Attila le Hun ou le chef de police.»

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat, signé le 29 février 1984 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Visipak Packaging Co. Ltd. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 16 mars 1984 au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3453832. Montréal P.Q., le 26 octobre 1990, Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Avis est par les présentes donné qu'un contrat, signé le 17 novembre 1987 en vertu duquel toutes les créances présentes et futures de Visipak Packaging Co. Ltd. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 12 décembre 1987 au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3960087. Montréal (Qc), le 26 octobre 1990, Banque Canadienne Impériale de Commerce.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire «Réclame des Étoiles Sears» insérée dans La Presse du 29 octobre 1990, veuillez noter qu'à la page A1 les ensembles de matelas A, B, C sont offerts en format 1 place à TRES GRAND 2 PLACES et non pas à G 2 pl. A la page B2, le prix rég. des gants en cuir pour hommes doit se lire 24,97\$ au lieu de 9.99\$. A la page A3, le téléviseur no 14640 est un modèle 21 pouces avec télécommande 29 boutons et non pas 22 boutons. A la page A9 le format de parfum Obsession pour femmes à 92\$ doit se lire 7 mL et non pas 7.5 mL. Page B13, l'illustration du jeu de pinceaux no 32391 est inexacte; la pince à articulation coulissante est mal représentée.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 500-14-002961-902

AVIS

M. NELSON RABINOVITCH, domicilié au 39, chemin Hiram, West Hartford, Connecticut, E.-U., 06117, et AL.

PRENEZ AVIS qu'une requête pour l'obtention de Lettres de Vérification relatives à la Succession de feu SOLOMON (SOLLY) RABINOVITCH, de son vivant, demeurant au 5363, avenue Vendôme, Montréal, Québec, sera présentée pour adjudication en Cour supérieure, District de Montréal, Cour de pratique, Chambre 2.16, le 4 décembre 1990 à 9h30 ou aussitôt que la requête pourra être auditionnée.

SIGNE à Montréal ce VINGT-QUATRIÈME jour d'OCTOBRE, mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990).

GUY MEURY, notaire
Procureur

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 14 h heures locales

FJC.06449.F le mardi 13 novembre 1990 FSR.06428.A le mardi 20 novembre 1990

180 ISOLATEURS A FUT MASSIF PORCELAINE GLACURE BRÛNE

BASSE-CÔTE NORD - RÉGION MONTMORENCY SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE A 25 KV A BLANC SABLON

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 10 000 \$ Prix du document : 25 \$

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission : 20 000 \$ Prix du document : 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE Direction Approvisionnement de l'exploitation Service Achats, Contrats et Surplus d'actif 140, boul. Crémazie ouest, 10e étage Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télécopieur ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif René Cantin, ing.

Société d'énergie de la Baie James

PROJET BRISAY

APPEL D'OFFRES No 2LD-486-1-01

FOURNITURE DE L'APPAREILLAGE 600 V ET DES PANNEAUX DE DISTRIBUTION ET D'ÉCLAIRAGE C.A. ET C.C.

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 18 décembre 1990 à 15 h 30

Garantie de soumission: 80 000 \$ Prix du document: 75 \$

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James SERVICE CONTRATS 19e étage

800, boul. de Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Jocelyne Fortin
Chef de service adjointe Contrats

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en page D 19

Nouveau plaidoyer des « Amis de la Terre »

Presse Canadienne
OTTAWA

Les « Amis de la Terre » ont demandé au gouvernement, hier, de prévoir dans le Plan vert une loi pour obliger les fabricants à améliorer l'économie d'essence des automobiles.

Le Plan vert, qui doit être rendu public avant la fin de l'année, va établir la politique environnementale du gouvernement pour les cinq prochaines années.

Un porte-parole de l'association, M. Tom O'Brien, a fait remarquer que les autos et camionnettes sont responsables du quart des émissions de bioxyde de carbone provenant des hydrocarbures.

Le bioxyde de carbone contribue à ce qu'on a appelé l'effet de serre, soit un réchauffement dangereux de la planète.

M. Maurice Ruel, directeur gé-

néral de la section pétrolière du ministère de l'Énergie, a reconnu que l'efficacité énergétique des voitures pouvait réduire les émissions de bioxyde de carbone.

Le gouvernement, a-t-il cependant ajouté, n'a pas l'intention d'adopter une loi pour rendre l'économie d'essence obligatoire, car ce serait alors obliger les fabricants à réduire les dimensions des autos au point de déplaire aux consommateurs.

Cette prétention est niée par M. Kai Millyard, des « Amis de la Terre », qui affirme qu'on peut produire des voitures économiques sans en réduire les dimensions.

M. Marc Nantais, directeur de l'Association des manufacturiers de véhicules à moteur, a déjà déclaré, l'an dernier, que les améliorations dans l'économie d'essence seraient maintenant « modestes et réparties sur plusieurs années ».



Le cosmonaute soviétique Valery Polyakov, à gauche, en compagnie d'Alan Mortimer, de l'Agence spatiale canadienne.

Les recherches canado-soviétiques en médecine spatiale pourraient soulager des maux très terriens

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

Les recherches conjointes canado-soviétiques en médecine spatiale pourraient venir en aide à ceux qui souffrent de maux très terriens comme l'ostéoporose et l'anémie.

C'est ce qu'a déclaré en conférence de presse hier le Dr Valery Polyakov, coprésident du Groupe de travail mixte Canada-URSS sur la biologie et la médecine spatiales.

Ce groupe de travail se réunira pour la première fois cette semaine à Ottawa. Il sera précédé, aujourd'hui, par un symposium Canada-URSS sur la science biomédicale et le vol spatial de longue durée, un événement parrainé par l'Agence spatiale canadienne et l'Institut des problèmes biomédicaux de Moscou.

Ce symposium a pour objectif d'exposer les constatations d'ordre médical découlant des récents vols spatiaux soviétiques et les résultats des expériences menées conjointement par le Canada et l'URSS en sciences de la vie spatiale.

L'URSS s'est spécialisée, ces dernières années, dans les vols de longue durée. Le Dr Valery Polyakov a lui-même passé huit mois dans l'espace, dans la station spatiale Mir, pour étudier les effets des vols de longue durée sur l'organisme humain.

Population

Les chercheurs canadiens et soviétiques tentent de relier les problèmes qui se posent dans l'espace aux problèmes de santé de la population en général, a-t-il indiqué.

« Si nous réglons un problème important de santé dans l'espace,

nous pouvons aider les centaines de milliers de personnes qui souffrent de problèmes semblables sur terre », a déclaré le Dr Polyakov.

Il a expliqué qu'un des problèmes extrêmement sérieux qui se posaient dans l'espace était la décalcification osseuse. Des méthodes préventives ont été mises au point, mais il reste encore à trouver une solution plus définitive. Une telle solution pourrait aider tous ceux qui souffrent de décalcification osseuse ou d'ostéoporose, a-t-il affirmé.

L'anémie constitue un autre problème qui affecte les cosmonautes. En faisant avancer la recherche dans ce domaine, on peut faire bénéficier tous ceux qui souffrent de ce mal sur Terre, a-t-il poursuivi.

La moitié des astronautes souffrent du mystérieux mal de l'espace, ce qui constitue un problème des plus préoccupants pour les responsables des programmes spatiaux. Ce mal, qui est relié au

fonctionnement du système de l'équilibre de l'oreille interne, ne serait pas sans parenté avec le mal de mer, que plusieurs connaissent trop bien.

Les radiations préoccupent également les chercheurs, puisque les vols de longue durée soumettent les cosmonautes à de très fortes doses.

Compte tenu du problème de radiations qui s'intensifie sur la Terre, tout progrès dans la solution de ce problème serait bénéfique à la santé de la population en général, a affirmé le Dr Polyakov.

Les chercheurs canadiens et soviétiques ont entrepris une collaboration plus poussée dans chacun de ces domaines.

Déjà, en septembre 1989, deux expériences canadiennes ont été effectuées à bord du satellite soviétique Biocosmos 1989. L'une portait sur la formation des os et l'autre sur l'essai en vol de dosimètres, des instruments servant à mesurer les radiations.

Les Trois Cèdres : audition en novembre

Presse Canadienne
COMPTON

L'audition de la requête en révocation de la décision de la Régie des permis d'alcool du Québec de suspendre le permis du bar Les Trois Cèdres, à Compton, a été remise à plus tard, à la demande du procureur de la Régie Nancy Béliveau. L'audition devait avoir lieu hier, à la Cour supérieure du district Saint-François, en Estrie.

Le juge a fixé pro forma l'audition de la requête au 19 novembre. Mé Conrad Chapdelaine, procureur de M. Émilien Nadeau, propriétaire du bar, a indiqué

qu'il ne s'est pas opposé à la requête du procureur de la Régie. En effet, une injonction préliminaire obtenue fait en sorte que son client peut continuer à servir ses clients jusqu'au règlement de l'affaire.

La Régie des alcools avait causé un précédent en décidant de fermer pour un mois le bar de M. Nadeau et en apposant un scellé sur les portes de l'établissement, à la suite de la mort de deux clients, tués dans des accidents de la route après avoir quitté l'endroit.

Le tenancier du bar conteste la décision de la Régie des alcools relativement à cette affaire.

Examen médical pour un homme accusé d'avoir transmis le sida

Presse Canadienne
QUÉBEC

Un individu de 41 ans que l'on soupçonne d'avoir transmis le virus du sida à un adolescent de 17 ans a été soumis hier à un examen médical de trois jours.

Le suspect a été amené pour comparaître en chambre criminelle de la Cour du Québec mais le procureur de la Couronne, Me Chantale Pelletier, et son avocat, Me Marc Delisle, se sont entendus pour faire subir un examen à Langlois pour déterminer s'il est apte à comparaître. Il devra revenir devant le juge jeudi après-midi.

Le cas échéant, il fera face à l'accusation d'avoir eu des relations sexuelles anales avec une personne âgée de moins de 18 ans.

La plainte dont fait l'objet l'individu fait suite à un événement qui se serait produit en juillet, à Sillery, en banlieue de Québec.

Après avoir fait la connaissance de l'adolescent, il l'aurait amené sur son bateau où il y aurait eu relation sexuelle. Un peu plus tard, le jeune homme aurait éprouvé certains maux, et serait allé subir des examens à l'hôpital.

C'est là qu'on aurait décelé le virus du sida dans son organisme. Il s'est alors confié à son père, qui a décidé de porter plainte à la police municipale de Québec.

Les rats font fuir les locataires d'un centre commercial

Presse Canadienne
QUÉBEC

La présence de rats dans un centre commercial est-elle un motif suffisant pour permettre à un locataire de résilier son bail?

Très certainement, conclut la Chambre civile de la Cour du Québec qui, dans un jugement récent, vient de résilier le bail liant le centre commercial Carrefour Saint-Marc, de Saint-Marc-des-Carrières, et la Bijouterie Saint-Marc.

En 1988 et 1989, le centre commercial était infesté de rats, le problème étant vraisemblablement si aigu que les employés d'un restaurant du centre tuaient chaque jour de nombreux rats.

Ecoeurés, le bijoutier, M. Léo Sauvageau, et quelques locataires ont fait parvenir à deux reprises des avis au propriétaire du centre, M. Vincent Savard, enjoignant celui-ci de recourir à des spécialistes en extermination pour éliminer le problème.

M. Savard, qui connaissait l'ampleur du problème, a préféré s'attaquer lui-même aux rats en utilisant des trappes et du poison.

Au bout de quelques semaines, les locataires du centre entendaient toujours les bêtes dans les plafonds et entre les murs, tandis qu'à l'extérieur, les rats se promenaient le long des murs et sur le terrain de stationnement mis à la disposition des clients.



Heureux gagnants

Partagé entre 18 gagnants, le dernier cumul-record de 19,7 millions du Lotto 6/49 a fait le bonheur de trois groupes de Québécois qui ont empoché chacun 1 098 565 \$. L'un des gros lots du tirage du 27 octobre a été remporté par M. Richard Barriault et son épouse Yvette, de St-David-de-l'Auberivière (photo du bas). Le couple, accompagné ici de leur fils Michaël, a réussi son coup de chance à l'aide d'une mise bâtie à partir de dates d'anniversaire. M. Barriault a indiqué que ce gain, survenu à la suite d'un achat à l'Accommodation C.R.A.B. de leur municipalité, est l'occasion de concrétiser un projet cher, soit l'acquisition d'une première maison. Par ailleurs, la bonne fortune a également favorisé un couple de Drummondville, M. Simon Lampron et sa femme Denise, tous deux travailleurs dans le domaine du textile. Les Lampron, qui comptent notamment voyager et gâter leur fille unique, doivent leur chance à une mise éclair acquise à la Tabagie Bklval, à Drummondville. Enfin, un groupe familial composé de 16 personnes, résidant à Sherbrooke, s'est aussi approprié un gros lot de 1 098 565 \$.

La Maison hantée, un succès commercial qui étonne par son originalité

Presse Canadienne

■ L'horreur, l'angoisse, l'épouvante.

Des sentiments que Pierre-Roger Nadeau connaît bien et qu'il maîtrise.

Ces sentiments n'existent pas et ne sont pas admis au restaurant de M. Nadeau, la « Maison hantée ».

« Aucune scène d'horreur. Pas de Frankenstein ou de personnages à la Hitchcock ici. Ce n'est pas l'Halloween, affirme M. Nadeau. Tout est dans la subtilité, la créativité, le cœur, les rêves, un peu de fantaisie. »

Les restaurateurs de Montréal ont fait les gorges chaudes lorsque M. Nadeau a ouvert la Maison hantée, il y a trois ans.

Imaginez un restaurant qui facture 30 dollars par client, qui ne prend des réservations que pour les groupes de dix personnes et plus, qui ne sert pas d'alcool et qui ne fait aucune publicité.

Le décor: des monstres sortant des murs, des tentacules suspendues au-dessus de vos têtes et des tables en forme de cercueils. Pourtant, c'est surtout amusant, aucunement angoissant ou choquant.

Le restaurant de M. Nadeau est devenu très populaire et s'est révélé un immense succès dans l'industrie montréalaise de la restauration qui connaît pourtant des années difficiles.

Réservez pour 1991

Ce restaurant, qui peut accueillir 250 clients, est plein six jours par semaine. Si vous désirez réserver pour un samedi soir

avec neuf autres personnes, vous devez le faire immédiatement: il reste de la place en ...octobre 1991.

En septembre, M. Nadeau, 67 ans, a même fait la première page du magazine Canadian Hotel and Restaurant et a été le principal personnage d'un article sur « la façon de réussir en des temps difficiles ».

Il n'est pas facile de retracer M. Nadeau, un ancien enquêteur privé. Son restaurant occupe un ancien entrepôt décrépi à l'angle des rues Lagachetière et Bleury, un des quartiers les plus laissés à l'abandon de Montréal.

M. Nadeau occupe un bureau dans la salle d'habillage du restaurant, au sommet d'un escalier brinquebalant que l'on atteint après être passé entre quelques cercueils, dans un couloir damassé de draperies violettes.

Si vous en croyez M. Nadeau — et même si vous ne le croyez pas — la Maison hantée est l'extension logique d'une vie toute hantée d'horreurs.

« Toute ma vie j'ai fait des choses étranges », nous confie-t-il en nous abordant.

Il affirme avoir obtenu son premier emploi de son père qui le payait pour promener un ours vivant dans le parking d'un restaurant.

Ultérieurement, en qualité de détective, il s'est spécialisé dans les affaires criminelles. « À cette époque, on pendait encore les assassins, rappelle M. Nadeau qui prétend avoir sauvé 28 hommes de la corde ».

Le Palais du livre

Il a été promoteur de divers mouvements artistiques, accés-

soiriste et consultant de parcs d'amusement. Sa plus célèbre aventure demeure toutefois son ancien « Palais du livre » qui a été emmenagé en divers endroits avant d'abriter ses quatre millions de volumes dans un édifice de six étages qui devait être détruit par les flammes.

Cette aventure dans le domaine de la librairie lui avait d'ailleurs valu la célébrité. Il protestait contre la législation québécoise qui admettait l'ouverture de petites épiceries, le dimanche, chose qui était interdite aux vendeurs de livre. Pour contourner la difficulté et se gausser du législateur, il écoulait ses livres en y incorporant un légume... Il se moquait de la loi en affichant sur la façade de son commerce un immense panneau annonçant des « avocats - 50 cents »: chacun sait qu'un avocat est autant un plaideur qu'un légume...

Il dut également lutter contre un syndicat qui tenta de mobiliser les employés de sa librairie. Il affirme avoir été menacé de mort, à l'époque, et avoir été maintes fois brutalisé. Ses quatre millions de livres furent réduits en fumée il y a six ans.

Son frère abattu

L'histoire familiale n'est pas non plus sans rebondissements. Son frère, Normand, qui dirigeait un parc thématique nommé le Massawipi Ranch, fut assassiné peu après l'incendie de sa librairie.

« Il a reçu trois balles au cœur et une dans la gorge, de dire M. Nadeau, lissant sa moustache. Et l'affaire n'a jamais été résolue. »

Lors des funérailles, plusieurs amis et membres de sa famille lui ont demandé si les tueurs ne

s'étaient pas trompés de cible... s'ils ne recherchaient pas Pierre-Roger plutôt que Normand.

« Je n'ai pas très bien dormi après cette tragédie, confie M. Nadeau. C'était horrible. »

C'est la raison pour laquelle la Maison hantée de M. Nadeau se veut un tribut à « la subtilité, la fantaisie et le rêve, non pas à l'horreur ».

Le menu est secret

Souper à cet endroit est une aventure de cinq heures au cours de laquelle on sert un demi-poulet par client. « Le reste est tout d'aventures », car le personnel refuse obstinément de divulguer le reste du menu qui change à tous les jours.

La Maison hantée est si populaire que M. Nadeau ouvrira très bientôt son second restaurant, le « Jardin des arbres morts », qui pourra accueillir 784 personnes, à compter de décembre. Cet établissement logera également dans un vieil entrepôt de l'est de Montréal: parmi le personnel, des serveurs et serveuses chantants, les uns en tuxedos, les dernières en longues robes noires.

« Ce restaurant offrira beaucoup d'autres éléments d'intérêt que je me refuse à divulguer pour l'instant », ajoute M. Nadeau. Mais on sait que les clients pourront notamment danser dans une forêt d'arbres fossilisés, des arbres, promet M. Nadeau aux écologistes, qui seront tous morts de façon naturelle.

Pourquoi des arbres morts ?

« Il n'y a rien de plus vivant, de plus poétique qu'un arbre mort qui demeure droit malgré les hivers, malgré les bises », explique M. Nadeau, les yeux rêveurs.



Le propriétaire de la Maison hantée, Pierre-Roger Nadeau et un de ses serveurs-acteurs.

PHOTOLASER PC

Des observateurs français parlent de fraude sophistiquée au Pakistan

d'après AFP et Reuter
ISLAMABAD

Une équipe d'observateurs, mandatée par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), a mis en doute hier la «régularité» des élections générales de la semaine dernière au Pakistan, parlant d'un «mécanisme de fraude extrêmement sophistiqué» ayant abouti à la victoire écrasante du camp anti-Bhutto.

Dans un communiqué publié à Islamabad, cette délégation, composée de deux magistrats et de deux avocats français, s'est complètement démarquée des conclusions d'une autre équipe d'experts, de l'Institut national démocratique (NDI) basée à Washington, qui avait affirmé vendredi à Karachi que le scrutin législa-

tif du 24 octobre avait certes été émaillé par de «sérieux problèmes», mais que le résultat global n'en avait pas été affecté.

Ce rapport serait le premier élément sérieux allant dans le sens de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto, qui a déclaré que sa double défaite lors des élections législatives et provinciales était le résultat de manipulations.

«Les Pakistanais ont été trompés. Ils ont volé nos libertés, ils ont volé vos vies et ils ont volé vos bulletins de vote et brisé les rêves du peuple», a-t-elle déclaré en réclamant que 100 sièges fassent l'objet d'un nouveau scrutin.

Les représentants de la FIDH, dont le siège est à Paris, ont déclaré au terme de leur mission que les élections nationales et provinciales des 24 et 27 octobre au Pakistan avaient été marquées par de «sérieuses irrégularités» ayant affecté

aussi bien les opérations de vote que le dépouillement et la comptabilisation des voix.

«Il apparaît que les résultats donnant une très large majorité à l'Alliance démocratique islamique (ADI, opposée à Benazir Bhutto) peuvent s'expliquer en partie par un mécanisme de fraude extrêmement sophistiqué qui aurait pris place entre les bureaux de vote et les centres chargés de collecter les résultats au niveau des circonscriptions», selon le communiqué de la FIDH.

«Certains bureaux de vote auraient été acquis à l'ADI avant les élections», ajoute le texte. «Alors qu'ils auraient dû transmettre immédiatement les résultats aux directeurs du scrutin au niveau des circonscriptions, des présidents de bureaux de vote se seraient arrêtés dans des

lieux intermédiaires tenus par des fonctionnaires gouvernementaux et auraient remplacé des enveloppes, rajoutant de nombreux bulletins ADI».

Les observateurs de la FIDH soulignent que dans pratiquement tous les cas «il n'y a pas eu remise de procès-verbaux aux présidents des bureaux de vote et aux représentants des partis, à la différence des autres élections». En outre, «les résultats émanant des bureaux de vote ne sont parvenus au niveau de la circonscription que vers minuit, au lieu de 21h30».

Notant qu'entre les élections de 1988 et celles de 1990, le Parti du peuple pakistanais de Mme Bhutto ne s'est pas effondré (en estimations de nombre de votes obtenus), les observateurs français s'étonnent que «de très nombreuses nouvelles voix se soient exclusivement por-

tées sur l'ADI». Pour sa part, Washington a indiqué hier n'avoir pas de raison de mettre en question les conclusions des observateurs du NDI. «Malgré le constat de quelques irrégularités, la délégation n'a pas conclu que ces irrégularités avaient altéré de façon significative le résultat des élections», a déclaré le porte-parole du département d'État, Margaret Tutwiler.

Enfin, un membre du gouvernement pakistanais a menacé hier de geler le paiement des intérêts des prêts accordés à son pays par les États-Unis, si Washington ne reprenait pas son aide économique et militaire (600 millions de dollars) interrompue le 1er octobre en raison des doutes sur les finalités du programme nucléaire pakistanais et des incertitudes sur le déroulement démocratique des élections.

Houphouët-Boigny largement réélu en Côte d'Ivoire

d'après Reuter et AFP
ABIDJAN

Le président Félix Houphouët-Boigny, au pouvoir depuis 30 ans en Côte d'Ivoire, a largement remporté les premières élections pluralistes, selon les derniers résultats partiels.

Laurent Gbagbo, seul adversaire du président sortant, a cependant contesté cette victoire en parlant de «mascarade d'élection».

Après dépouillement des bulletins dans 283 circonscriptions sur un total de 318, Félix Houphouët-Boigny, qui sollicitait dimanche un septième mandat de cinq ans à l'âge de 85 ans, recueillait entre 80 et 81 p. cent des suffrages, a-t-on appris hier de source proche du ministère de l'Intérieur.

Laurent Gbagbo, professeur d'histoire de 45 ans, obtenait entre 18 et 20 p. cent des voix, a-t-on ajouté de même source.

Au cours d'une conférence de presse, le rival du chef de l'État a

accusé le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, au pouvoir) de fraude massive et a déclaré que plusieurs régions du pays étaient au bord de l'insurrection.

Le Front populaire ivoirien (FPI, opposition) a quant à lui accusé le PDCI d'avoir créé des circonscriptions fantômes pour augmenter le score du président sortant. Mais Laurent Gbagbo a jugé que ces élections constituaient pour le pays un pas important vers la démocratie.

Dans certaines zones rurales, le président sortant, défenseur des droits des paysans dans les années 1940-1950, obtient près de 100 p. cent des voix. Dans la circonscription de Dimbokro, près de sa ville natale de Yamassoukro, Félix Houphouët-Boigny obtient 2 916 voix, contre une seule à son challenger.

Écrasé dans les régions rurales, le candidat du FPI réalise en milieu urbain une moyenne d'environ 20 p. cent des suffrages. C'est le score qu'il réalise par exemple à Abidjan, dans la circonscription

de l'université. Il a obtenu son meilleur score (81,58 p. cent) à Ourahahio, à 300 km au nord-ouest d'Abidjan. Dans le sud du pays, à Adzope, région de production de cacao, Laurent Gbagbo recueille 60 p. cent des voix.

Selon des résultats partiels du FPI, Laurent Gbagbo obtiendrait 51,5 p. cent des voix dans la capitale ivoirienne.

Un responsable du ministère de l'Intérieur a fait état d'une participation élevée. Cinq millions de personnes environ ont voté, contre 3,5 millions en 1985.

Pour le journal *Fraternité* *Matin*, organe du PDCI, les déclarations de Laurent Gbagbo sur la fraude électorale sont une incitation à la guerre civile dans un pays de 12 millions d'habitants qui compte 60 ethnies et des millions de résidents étrangers venus d'autres pays africains.

Le responsable du ministère de l'Intérieur a précisé que des militants du FPI avaient brisé des urnes dans certaines circonscrip-



PHOTO REUTER

Félix Houphouët-Boigny

tions et fermé des bureaux de vote pour dénoncer la fraude. En dépit de ces quelques incidents, le journal *Fraternité* *Matin* évoque un «triomphe pour la démocratie».

Une certaine tension régnait à Abidjan dans l'attente des résultats définitifs. De nombreux commerçants de quartiers et les restaurants du centre-ville n'ont pas ouvert hier.

La minorité russe veut elle aussi tenir des élections en Moldavie

d'après Reuter et AFP
KICHINEV

Suivant l'exemple de la minorité gagaouze, les Russophones de Moldavie soviétique ont annoncé qu'ils allaient organiser leurs propres élections.

La tension dans la région du sud de Moldavie où vivent les 150 000 Gagaouzes, ethnique chrétienne de souche turque, semblait s'être apaisée hier.

Les troupes soviétiques envoyées sur place pour éviter des troubles entre Gagaouzes et Roumains de souche, qui par dizaines de milliers encerclent la région gagaouze, faisaient respecter hier l'état d'urgence.

Les Gagaouzes, qui vivent dans la région depuis la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe siècle, ont proclamé l'indépendance de leur territoire en août dernier parce qu'ils s'estimaient victimes d'une discrimination de la part de la majorité roumaine de sou-

che, dans la république de Moldavie qui compte 4,3 millions d'habitants.

La minorité gagaouze, dont l'intention d'organiser des élections dans leur région a poussé le parlement moldave à décréter l'état d'urgence, a proposé de suspendre son scrutin pendant la durée de pourparlers avec le gouvernement moldave.

Mais à peine cela venait-il d'être annoncé que la minorité russe, établie sur la rive gauche du Dniestr, a fait savoir pendant le week-end qu'elle allait organiser le 25 novembre des élections en vue d'établir une «République du Dniestr».

L'un des dirigeants du Front populaire moldave, qui a envoyé plus de 30 000 Roumains de souche (ethnie dominante en Moldavie) encercler le territoire gagaouze pour faire échec aux élections, a déclaré que le mouvement serait de même en cas d'élections au sein de la minorité russe.

«Que font les Israéliens quand les Palestiniens déclenchent des troubles? Ils ont recours à la force. Nous devons également employer la force», a-t-il dit.

Par ailleurs, l'agence soviétique Tass a indiqué hier que le village de Gisca a décidé, dans un référendum non officiel, de se placer sous la juridiction de la ville de Bender, à majorité de population russe, au lieu de Kauchany voisine, ville habitée essentiellement par les Moldaves.

DÉPÊCHES

SRI LANKA

Exode massif

Le gouvernement srilankais a déclaré hier que des centaines de milliers de musulmans fuyaient leurs domiciles dans les zones à majorité tamoule à la suite de menaces de morts des rebelles tamouls. Quarante-cinq mille autres musulmans ont fui leurs domiciles dans l'île de Mannar au large de la côte nord-ouest du Sri Lanka ces derniers jours, a déclaré le gouvernement dans un communiqué.

ZIMBABWE

Fronde étudiante

Des affrontements ont éclaté hier à Harare entre la police et les étudiants de l'Université du Zimbabwe, qui manifestaient contre un projet de loi qui donne des pouvoirs disciplinaires accrues aux autorités universitaires. La police a utilisé des gaz lacrymogènes et tiré en l'air pour disperser les milliers d'étudiants armés de pierres, qui en sont à leur troisième journée de protestation depuis le vote du projet de loi, la semaine dernière.

ISRAËL

Djihad islamique

Israël a durci hier les conditions d'entrée pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la bande de Gaza et a déclaré illégal le groupe radical Jihad islamique. Le ministre de la Défense Moshe Arens a décidé lors d'une réunion avec les commandants de l'armée, de la police et de la police secrète d'interdire l'entrée en Israël de plusieurs milliers d'Arabes convaincus d'activités dirigées contre l'État hébreu. Par ailleurs, le dirigeant nationaliste palestinien Fayçal Hussein a été interdit hier de sortie d'Israël pendant trois mois.

LIBAN

Désarmement

Les dirigeants de deux milices libanaises pro-syriennes ont ordonné hier à leurs forces de se tenir prêtes à déposer les armes et à quitter Beyrouth. Ces instructions ont été données par Nabih Berri, chef de la milice Amal, forte de 5000 hommes, et par George Haoui, dirigeant du Parti communiste libanais, qui regroupe un millier de combattants.

Assez des couleurs ternes?

Choisissez plutôt parmi 44 teintes radieuses de moquettes, à prix avantageux Eaton!

Ces trois moquettes Résistache® sont réalisées en nylon robuste et durable. De plus, elles sont certifiées par DuPont pour résister efficacement à la plupart des dégâts domestiques de nourriture ou de boisson, ainsi qu'à l'électrostatique. Toutes les moquettes mesurent environ 12 pi (3.66 m) de largeur.

Magasinez en toute confiance, grâce à la garantie Eaton: argent remis si la marchandise ne satisfait pas.

1. «Seven Oaks», moquette saxon de Crossley Carpets, à densité 37 oz. Choix de 20 teintes contemporaines. Prix avantageux Eaton.

24⁹⁹
la v. car.
(29.89 le m. car.)

2. «Glencairn II», moquette à mèches torsadées, à densité 30 oz, de Harding Carpets. 8 teintes ravissantes. Prix avantageux Eaton.

23⁹⁹
la v. car.
(28.69 le m. car.)

* Marque certifiée de E.I. DuPont de Nemours et Cie

Vendues à ou par tous les magasins Eaton, sauf Beloeil. Rayon 272.



TAPIS
RÉSISTACHE
CERTIFIÉ PAR DU PONT

LE CHOIX EATON

3. «Celebrity Twist», moquette à mèches vrillées, densité 30 oz, de Burlington Carpets. 16 coloris. Comme il s'agit d'une de nos moquettes les plus demandées, elle porte maintenant le sceau Choix Eaton et constitue un achat des plus avantageux.

24⁹⁹
la v. car.
(29.89 le m. car.)

LA TAXE DE 7% SUR LES PRODUITS ET SERVICES
SERA EN VIGUEUR DÈS LE 1^{ER} JANVIER 1991.

DE PLUS, DÈS LE 1^{ER} JANVIER 1991, LA NOUVELLE TAXE DE VENTE DE 8% DU QUÉBEC

S'APPLIQUERA À LA PLUPART DES ARTICLES NON TAXÉS SUPPLÉMENTAIREMENT À QUELQUES VÉTEMENTS, CHAUSURES, ACCESSOIRES MODE, MEUBLES, MATÉLAS, CHÈVRES, RÉFRIGÉRATEURS, LINÈGE DE MAISON, FILS, THÈSES, LIVRES, PÉRIODIQUES, JOURNAUX, FOURNITURES ÉCOLAIRES, SAVONS ET AUTRES PRODUITS NETTOYANTS.

NOUVELLES HEURES DE MAGASINAGE EATON

CENTRE-VILLE:
lun., mar., mer.: 10h à 18h;
jeu., ven.: 10h à 21h;
sam.: 9h à 17h.

AUTRES MAGASINS EATON:
lun., mar., mer.: 10h à 18h;
jeu., ven.: 10h à 21h;
sam.: 9h à 17h.

Venez ou composez 284-8484



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada